

# TRIBUNE Socialiste

Hebdomadaire du Parti Socialiste Unifié

- Rencontre à Genève  
des Syndicats français  
et algériens

*en page 3*

- Katanga-Congo :  
L'Union Minière gouverne

*en page centrale*

- Au Procès des Barricades :  
Un réquisitoire d'opérette

*en page 8*

## L'O.N.U. responsable

par Pierre STIBBE

## de la Paix

**A** PRES Ferhat Hached, Lemaigre-Dubreuil, Ben M'Hidi, Audin, Thuveny, Ould Aoudia, Um Nyobé, Moumié, Poppie et tant d'autres moins connus, Patrice Lumumba, Okito et M'Polo sont tombés sous les coups du colonialisme. Mais cette fois-ci, il n'est pas possible de camoufler en acte individuel un crime voulu, organisé, perpétré par un clan obéissant à de puissants intérêts. Il n'est pas difficile de remonter la chaîne des responsabilités tant celles-ci sont éclatantes. Personne, pas plus à Bruxelles ou à Washington qu'au Caire ou à Moscou, n'a cru un seul instant à la version Tschombé. Depuis l'affaire Audin, le coup de l'évasion est trop connu. A vrai dire, Lumumba était condamné à partir du moment où il avait été livré à Tschombé et à « l'étrange rassemblement d'aventuriers, de policiers, de financiers » qui, selon le témoignage de Marcel Niedergang (1) lui sert d'état-major. Or qui a livré Lumumba à Tschombé sinon Kasavubu, l'homme sage, pondéré, l'ami de l'abbé Fulbert Youlou, Kasavubu que Lumumba, l'été dernier, s'était formellement refusé à faire supprimer alors que certains éléments de son entourage l'y incitaient ? Mais les adversaires congolais de l'ex-Premier Ministre ne sont pas seuls en cause. Depuis que Lumumba a lui-même, en juillet dernier, fait appel à l'O.N.U. pour que les Casques Bleus remplacent les troupes belges dont la présence était génératrice d'incidents, les Nations Unies exercent des responsabilités au Congo. Le gouvernement Lumumba était le gouvernement légal jouissant de la confiance du Parlement, conformément aux dispositions de la loi fondamentale, véritable Constitution du Congo. L'O.N.U. ne devait pas reconnaître le gouvernement Mobutu issu d'un coup de force militaire, ni le gouvernement Iléo qui n'a jamais été investi par le Parlement. Après avoir admis ces premières violations de la légalité congolaise, les représentants de l'O.N.U. et son secrétaire général sont restés impassibles devant le refus opposé à Lumumba de toute garantie de libre défense. Il appartenait à M. Hammarsjöld de se préoccuper des conditions de détention de Lumumba, détenu politique, de veiller à ce que soient respectées les dispositions de la Déclaration internationale des Droits de l'Homme. Il leur fallait notamment s'assurer que Lumumba pouvait être assisté et visité par des défenseurs librement choisis par lui ; son lieu de détention devait être connu et protégé par les Casques Bleus. Aucune de ces mesures n'a été prise, et de ce chef, la responsabilité du secrétaire général de l'O.N.U. et de ses représentants au Congo est directement engagée. Celle du gouvernement français l'est aussi en raison de l'attitude adoptée du 8 février ; alors que M. Stevenson et M. Zorine étaient sur le point de se mettre d'accord et d'exiger la libération de Lumumba afin qu'il puisse participer à une Table Ronde en vue de la constitution d'un gouvernement unique du Congo, le représentant de la France, au nom d'une doctrine de non-immixtion qui trouve évidemment son point d'application en Algérie, s'est élevé contre un projet de résolution qui porterait atteinte aux « droits des autorités légitimes », en l'espèce, celles de MM. Mobutu et Tschombé qui ne reposent que sur la force.

**I**l ne suffit pas de dénoncer les responsabilités encourues par tous ceux qui ont, soit organisé, soit encouragé l'affreux massacre de Lumumba, Okito et M'Polo. Il faut maintenant éviter l'intensification de cette guerre civile congolaise d'où peut découler un dangereux affrontement entre les deux courants qui parcourent aujourd'hui l'Afrique récemment promue à l'indépendance.

Lumumba a été tué parce qu'il représentait, non pas le communisme ou le socialisme africain, mais l'unité congolaise, gage d'une véritable indépendance du Congo. Il s'était toujours opposé au tribalisme rétrograde et au fédéralisme sous la bannière duquel se rassemblaient les porte-parole d'aspiration régionale réelle et ceux d'intérêts capitalistes et néo-colonialistes. C'est parce que le Katanga recèle d'immenses richesses que la sécession du Katanga soutenue, sinon par le gouvernement, tout au moins par les milieux financiers belges a revêtu une telle importance. Pour eux, l'opération Katanga présentait un double avantage : elle permettait, non seulement de sauvegarder leurs profits, mais en larguant le reste du Congo ainsi réduit à la misère, d'en consacrer l'essentiel à la mise en valeur exclusive de cet Eldorado africain. Pour Kasavubu, au contraire, il

s'agissait simplement de conserver l'autonomie de la province de Léopoldville où il pensait régner en maître et s'associer ensuite avec ses frères Bacongo de Brazzaville où l'abbé Fulbert Youlou gouverne, assisté de Delarue, alias M. Charles, de Vichy et de l'affaire des Fuites qui voyait évidemment d'un très bon œil le colonel Trinquier s'installer au Katanga. Delarue à Brazzaville, Trinquier

*(Suite page 3)*



Pour venger Lumumba, « la colère des villes entières ». Les étudiants déferlent dans les rues de Casablanca...

(Keystone)



...tandis qu'à Paris, la police a chargé : une explosion de racisme et de brutalité.

(Agip)

# flashes-actualité

## ALBANIE

Le Congrès du Parti Communiste Albanais se tient ces jours-ci à Tirana. Le secrétaire général Enver Hodja, dont on sait les différends qui l'opposent à M. Khrouchtchev, a prononcé un vif éloge de Staline et porté de violentes attaques contre les « révisionnistes Yougoslaves ». Il a été vivement applaudi et approuvé par les délégués Chinois, indonésiens et Nord-Vietnamiens, tandis que le délégué polonais, M. Novak mettait en garde les camarades albanais contre le culte de la personnalité. M. Enver Hodja est le seul dirigeant communiste européen qui se soit rangé aux côtés des Chinois dans la controverse que ceux-ci ont eu avec M. Khrouchtchev, il s'est refusé à toute destitution dans son pays et à toute amélioration de ses rapports avec Belgrade; bref il est fortement atteint par « la maladie infantile du communisme : le gauchisme ».

## BELGIQUE

Le Gouvernement Eyskens est mort après une longue et pénible agonie. Fortement ébranlé par l'affaire Congolaise puis par les grèves de décembre-janvier, il s'est effondré de l'intérieur comme une vieille souche pourrie. Après la fin des grèves, les Libéraux, soucieux de prendre leurs précautions en vue des élections prochaines, avaient exigé une réforme électorale. Ils s'étaient heurtés au refus du gouvernement, qui craignait de donner à une opinion publique déjà très hostile le spectacle peu ragoûtant que constitue en tout pays la discussion d'une loi électorale. C'est un autre différend, cependant, qui a provoqué la chute du cabinet : les Libéraux voulaient parachever la victoire remportée par le ministère sur les grèves en prenant dès maintenant les arrêtés d'exécution de la « loi unique », et en particulier ceux qui concernent la diminution du budget social. Ils auraient ainsi pu donner à leur clientèle électorale, essentiellement constituée par la bourgeoisie d'affaires, un os à ronger. Mais cela ne faisait pas l'affaire des Sociaux-Chrétiens, qui doivent tenir compte des ouvriers chrétiens de Flandre, et qui ont opposé un nouveau refus à leurs partenaires. Ecœurés de tant de duplicité, les ministres libéraux ont démissionné. Le Roi a refusé cette démission, mais il a signé le décret de dissolution de l'Assemblée, fixant les élections au 26 mars. La mort du gouvernement Eyskens aura donc été aussi piteuse que sa vie.

## CONGO

Après l'assassinat de Patrice Lumumba par les tueurs de Tschombé, six dirigeants Lumumbistes, livrés par le Gouvernement Kasavubu au chef de la « République minière » du Kasai, M. Kalondji, un des pires ennemis de Lumumba, ont été exécutés à Bakwanga : il s'agit de MM. Finant (ancien chef du gouvernement provincial de Stanleyville), Fataki (ancien chef de la gendarmerie de Stanleyville), Yangare (ancien ministre de la Justice de la Province de l'Equateur), Nzuzi (président des Jeunes Lumumbistes), Muzungu (ancien chef de la Sûreté à Léopoldville) et Elengesa (ancien délégué de M. Lumumba à l'O.N.U.). Comme d'habitude, M. « H » protestera et décidera l'ouverture d'une enquête, le délégué belge déclarera tout ignorer de l'affaire, le délégué français affirmera son émotion... et tout le monde cherchera à nouveau les moyens de renforcer les pouvoirs de l'honorable M. Kasavubu, qui n'a même pas le courage de liquider lui-même ses adversaires, préférant les livrer à Tschombé ou à Kalondji, moins soucieux de respectabilité.

Trois avions à réaction Fouga Magister, commandés il y a quelques mois par la Belgique à la société Sud-Aviation se sont retrouvés au Katanga. Démontés et mis en caisses, ils ont été embarqués à Toulouse à bord d'un Strato oruiser appartenant à une compagnie américaine, qui s'est envolé aussitôt pour Elizabethville. Le Gouvernement belge ne s'explique pas comment sa commande a pu être ainsi détournée. Quant au gouvernement français, il n'avait pas accordé de licence d'exportation, et il déclare tout ignorer de l'affaire. Nous n'aurions pas cru qu'il soit si simple de se procurer des avions à réaction. La facilité de l'opération nous inquiète quant à la sûreté de l'aviation française : heureusement que Tschombé n'a pas porté son choix sur les Mystère IV; il les aurait « empruntés » sans plus de difficultés...

## MALI

Le Gouvernement du Mali a reconnu le G.P.R.A. et le Gouvernement Congolais de M. Gizenga à Stanleyville. Cette double reconnaissance était attendue depuis la participation du Mali à la conférence inter-africaine de Casablanca. On sait que les dirigeants maliens ont toujours été plus hostiles à la guerre d'Algérie que les autres dirigeants africains d'expression française. Les divergences de vues entre Sénégalais, partisans d'une attitude souple, et Soudanais, désireux d'apporter un soutien résolu au G.P.R.A., ont été l'une des origines de l'éclatement de la Fédération du Mali au mois d'août 1960. Le Mali (ex-Soudan) rejoint ainsi la Guinée et le Ghana dans le camp des nationalistes africains.

## ÉTATS DE L'ENTENTE

Malgré les pressions du Gouvernement français, les présidents des quatre Etats de l'Entente, MM. Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire), Diori (Niger), Maga (Dahomey) et Yameogo (Haute-Volta) ne sont pas revenus sur leur refus d'entrer dans la Communauté même renouée. A la suite des entretiens qu'ils ont eu à Niamey, les quatre hommes d'Etat ont affirmé leur volonté de « signer les accords de coopération avec la France en dehors du cadre de la Communauté ». M. Yameogo va d'ailleurs plus loin et s'oppose au maintien de toute base militaire française sur le territoire de son pays. L'influence de la Guinée du Ghana et du Mali, l'opinion publique africaine, la pression des jeunes et des étudiants ont donc été plus efficaces que le prestige de Charles XI et de sa Communauté.

## RHODÉSIE DU NORD

La conférence de Londres qui réunissait les dirigeants nationalistes africains et M. Ian Mac Leod en vue de décider de la nouvelle constitution du pays s'est terminée par un échec. M. Mac Leod avait proposé aux dirigeants africains un net accroissement de la représentation africaine à l'Assemblée et au gouvernement du territoire et une extension du droit de vote jusqu'aux résidents blancs et à un petit nombre d'Africains, sans accorder toutefois le suffrage universel exigé par les nationalistes. Tandis que les Africains jugeaient ces concessions insuffisantes, M. Mac Leod a été l'objet de vives attaques de la part des partis blancs de Rhodésie et des députés conservateurs qui les appuient. Sir Roy Welenski, premier ministre de Rhodésie et chef du principal mouvement des colons, avait décidé de boycotter la conférence. Mais en même temps il a fait donner contre M. Mac Leod la vieille garde conservatrice, et le lobby colonial, fort d'une centaine de députés, dont les animateurs sont le capitaine Waterhouse et Lord Salisbury. Les pressions de ce lobby ont été assez fortes pour tenir en échec M. Mac Leod, qui n'a reçu qu'un faible soutien du gouvernement et de M. Macmillan. Les ponts semblent donc rompus entre MM. Kaunda et Nkumbula chefs des nationalistes Nord-Rhodésiens, d'une part, et le Gouvernement britannique de l'autre. Les « ultras » ont triomphé : la négociation est arrêtée et déjà des renforts de troupes partent pour la Rhodésie, où l'on s'attend à des troubles prochains. Les conséquences de cette capitulation du gouvernement anglais devant les colons ne se sont pas fait attendre : M. Nkomo, chef des Nationalistes Africains de Rhodésie du Sud, qui, lui, était parvenu à un accord avec ses partenaires blancs, a dénoncé cet accord dès qu'il a appris l'échec de la Conférence de Londres.

Pressions d'une minorité de colons, faiblesse du gouvernement devant ces colons, refus opposés aux revendications des nationalistes modérés, envoi de renforts... cela ne vous rappelle rien ? C'est ainsi qu'a commencé la guerre d'Algérie...

## SUD-VIETNAM

La délégation en France du Parti Démocrate-Libre du Vietnam a annoncé que le président de ce parti, le docteur Pham Quang Dan, avait été assassiné dans sa prison par la police de Ngo Dinh Diem. Le docteur Dan avait été arrêté au mois de novembre après le putsch militaire manqué de Saigon. Il avait été mis au secret; aucun avocat n'avait pu le rencontrer. Le docteur Dan, qui avait été élu triomphalement député de Saigon l'an dernier malgré des pressions innombrables, avait vu son élection invalidée; il était candidat aux élections présidentielles qui auront lieu au printemps. En liquidant le plus actif des dirigeants de l'opposition, Diem a sans doute espéré renforcer la solidité d'un régime déjà rudement ébranlé.

Emmanuel TERRAY

## FICHES DE FORMATION

La Fiche N° 1 :

**LE BUDGET DE VOTRE FAMILLE** vient de paraître.

Avec dossier couverture : 1 NF  
Passer les commandes : 54, bd Garibaldi, Paris-15°. C.C.P. Paris 58-26-65.

## Courrier du PSU

N° 5 - 6  
(24 pages)

Les documents pour le Congrès National des 24-25-26 Mars.  
— Rapport moral et Rapport d'orientation présentés par Edouard Depreux.  
— Projet de résolution présenté par le C.P.N.  
Abonnement 1 an : 6 NF. C.C.P. « Tribune Socialiste » Paris 5826-65, 54, boulevard Garibaldi, Paris-15°.

# PAS DE NOUVEAU MELUN

LES navettes de M. Masmoudi entre Tunis, Paris et Zurich, se sont poursuivies à la fin de la semaine dernière et au début de celle-ci. Mais un point au moins paraissait acquis dès mardi après la dernière visite du ministre tunisien à l'Élysée: la rencontre de Gaulle-Bourguiba va avoir lieu et sans doute à une date proche.

C'est la seule certitude dont on puisse faire état. C'est dire qu'il se agit prématuré, en l'état actuel des choses, de faire des hypothèses dans un sens ou dans l'autre. Répétons encore une fois que nous ne serons pas réellement engagés dans la voie de la paix tant qu'il n'y aura pas de contact direct entre les représentants de la France et les représentants du G.P.R.A., et tant que cette négociation ne sera pas assez engagée pour qu'on puisse raisonnablement espérer que tout risque de faire un nouveau Melun sera éliminé.

Quoi qu'il en soit, les conditions dans lesquelles s'est préparée l'entrevue de Gaulle-Bourguiba autorisent à faire état d'un certain nombre d'éléments positifs.

Le second voyage de M. Masmoudi à Paris a été précédé de nombreux entretiens des Tunisiens avec le G.P.R.A. Ces confrontations ont été longues, ce qui autorise à penser que les aspects essentiels de la situation ont été passés en revue et que, de part et d'autre, des précautions ont été prises pour éviter les malentendus. Or, à l'issue de ces entretiens, M. Yazid, porte-parole du G.P.R.A., a déclaré qu'ils avaient abouti « à un accord et une identité de vues complets ». Il apparaissait ainsi à tous les observateurs qu'une première difficulté — qu'on avait pu redouter la semaine dernière, c'est-à-dire un malentendu entre Tunisiens et G.P.R.A., était levée. Du reste, avant de quitter Zurich pour venir une deuxième fois à Paris, M. Masmoudi a tenu à donner encore une fois des précisions sur le sens de l'intervention tunisienne : « Nous ne voulons en aucune manière nous substituer aux parties en cause. Notre rôle est de prévenir l'action de certains qui, en Algérie, en France, et surtout dans le monde, semblent avoir intérêt à ce que la guerre dure. C'est là pratiquer la politique du pire. L'essentiel est maintenant que les parties intéressées, la France et l'Algérie, puissent se comprendre et décider vite, de causer entre elles. »

Sortant de l'Élysée mardi matin, M.

Masmoudi n'a, bien entendu, donné aucune précision avant de gagner une nouvelle fois Zurich. Il s'est montré cependant optimiste et a paru envisager le voyage du président Bourguiba à Paris comme à peu près certain.

Tel est le point de la situation au moment où nous mettons sous presse.

Sans fermer les yeux sur le fait que la véritable négociation n'est pas encore commencée ni même décidée, sans oublier que d'innombrables difficultés demeurent que, dans le passé, les déceptions ne nous ont pas été ménagées, il faut noter cependant l'évolution qui s'est accomplie, trop lentement à notre gré, mais dans le sens que nous avons toujours souhaité :

1° Il n'est plus contesté que les entretiens franco-tunisiens portent et porteront sur le problème algérien. Il y a peu de temps encore, on répondait avec indignation à ceux qui envisageaient cette éventualité comme un moyen de sortir de l'immobilisme, que l'affaire algérienne était une affaire purement française.

2° L'idée de négociation directe, portant sur l'ensemble et pas seulement sur le cessez-le-feu, sans être expressément et officiellement confirmée, paraît admise. Elle l'est en tout cas par l'immense majorité de l'opinion française.

3° On parle de plus en plus couramment de mesures en faveur de Ben Bella et des autres prisonniers de l'île d'Aix. Sur ce point encore rien d'officiel ni de certain. Mais tout se passe comme si on cherchait à préparer l'opinion. S'il en est ainsi, nous nous en réjouissons sans réserve, en rappelant que le problème des communications entre les membres du G.P.R.A. siégeant à Tunis et Ben Bella avait été une des pierres d'achoppement à Melun. Rappelons aussi que notre C.P.N., lors de sa dernière réunion, avait indiqué que des mesures de ce genre pourraient contribuer à créer un climat favorable.

Si ces indications se trouvent prochainement confirmées par des actes, alors il deviendra possible d'espérer qu'enfin la véritable négociation va s'engager. Elle aurait pu l'être beaucoup plus tôt! Le « pouvoir fort » de la V<sup>e</sup> République se sera montré en cette affaire très semblable aux gouvernements de la IV<sup>e</sup> : il se sera laissé pousser par les événements après avoir laissé passer tant d'occasions de mettre fin au conflit.

Pierre LUQUET

## UN APPEL DU SECRETARIAT DU P.S.U.

Notre Parti Socialiste Unifié est en plein essor. Les adhésions affluent. Les jeunes sont pleins d'enthousiasme. Nous sommes néanmoins cruellement handicapés par la médiocrité de nos ressources financières. Nous ne disposons pas d'un personnel en nombre suffisant pour assurer le travail indispensable.

Il y a des portes — que d'autres connaissent bien — auxquelles nous refusons de frapper.

C'est à vous tous que nous nous adressons. Pourquoi ceux d'entre vous qui le peuvent ne s'imposeraient-ils pas volontairement une cotisation mensuelle supplémentaire ?

Si 100 amis versaient chacun 5.000 francs par mois, nous disposerions dans une année de 6 millions qui seraient les bienvenus.

Les uns pourront fixer leur apport à 10.000 francs, davantage peut-être, d'autres à 1.000 ou 2.000. Certains d'entre vous feront une collecte autour d'eux pour nous en envoyer le montant.

Retournez-nous au Siège du Parti, 8, rue Henner, PARIS-9<sup>e</sup>, la déclaration ci-dessous, et versez à Maurice KLEIN, 37, rue de Trévisse, PARIS-9<sup>e</sup>. (C.C.P. 4435-35 Paris) votre première mensualité.

A tous merci et en avant pour le socialisme authentique.

Je, soussigné (nom, prénoms, adresse) .....

m'engage à verser chaque mois à Maurice KLEIN, Trésorier du Parti Socialiste Unifié, la somme de ..... NF.

Signature :

## C. E. S.

### exceptionnellement

Pour le DEGRE MOYEN :

La conférence du lundi 27 février aura lieu Salle des Horticulteurs, 84, rue de Grenelle, Paris (7<sup>e</sup>). Métro : Bac.

## PANTHÉON

13, rue Victor-Cousin - ODE. 15-04

Semaine du 22 au 28 février

**TIREZ SUR LE PIANISTE**  
un film de François Truffaut  
avec Charles AZNAVOUR

**LES MARINES**  
DE F. REICHENBACH

## Bulletin d'Abonnement

NOM .....  
Prénom .....  
Adresse .....

déclare souscrire un abonnement de :

Soutien ..... 30 NF  
Un an ..... 19 NF  
6 mois ..... 10 NF  
3 mois ..... 5 NF

54, boulevard Garibaldi - PARIS (15<sup>e</sup>)  
C.C.P. 5.826-65

— Directeur-Gérant : Roger CERAT —

Imprimerie René-Boulangier  
60, rue René-Boulangier, PARIS-10<sup>e</sup>

— Travail exécuté —  
par des ouvriers syndiqués

## Rencontre des Syndicats français et algériens

**V**ENDREDI dernier, 17 Février, les représentants des Centrales syndicales : C.G.T., C.F.T.C., et F.O. — et de l'U.N.E.F. ont pris séparément contact à Genève avec les dirigeants de l'Union Générale des Travailleurs Algériens (U.G.T.A.) et ceux de l'Union Générale des Etudiants Musulmans d'Algérie (U.G.E.M.A.).

Une nouvelle fois il s'agit d'une initiative prise par l'U.N.E.F. qui, après des mois d'efforts pour lever les différents obstacles, a abouti à un important pas en avant dans la lutte des organisations ouvrières et syndicales françaises pour la négociation.

Ainsi, en effet, sont proclamés des liens de solidarité entre la classe ouvrière algérienne et la classe ouvrière française — solidarité que notre parti, depuis sa fondation, s'est efforcé de faire passer dans les faits. On doit donc d'abord se féliciter de la portée positive de cette réunion, même si l'on regrette que les Centrales syndicales françaises n'aient pu à cette occasion, manifester leur unité par une démarche commune. Les rencontres ont été, en effet, effectuées séparément, bien qu'elles aient été, en fait, concertées puisqu'elles se sont déroulées le même jour et au même endroit.

La C.G.T. et l'U.N.E.F. ont publié des textes identiques de déclaration commune avec l'U.G.T.A. et l'U.G.E.M.A. — la C.F.T.C. et F.O. des textes légèrement différents. Là encore, on retiendra plutôt le fait positif de la participation et de la signature des dirigeants de Force-Ouvrière et le progrès qu'il constitue que le fait négatif des communiqués séparés. On retiendra aussi l'affirmation renouvelée de la nécessité de négociations directes entre le gouvernement français et le G.P.R.A.

Quant à la F.E.M. — bien qu'absente de Genève — elle a tenu à publier un communiqué où elle confirme la nécessité « d'une négociation directe entre les représentants de la France et ceux du F.L.N. ». Là encore, il faut se réjouir d'une prise de position qui facilite le développement de l'action commune pour la négociation.

Car après les difficultés rencontrées dans ce domaine depuis plusieurs mois, et notamment depuis Novembre, après la démarche séparée de la F.E.N. de la C.F.T.C. et de F.O. dans leur communiqué du 19 Janvier, les rencontres de Genève du 17 Février manifestent un rapprochement heureux des points de vue et font apparaître de meilleures possibilités d'actions communes.

Ces rencontres, constituent, enfin, une reconnaissance de l'U.G.T.A. comme organisation représentative des travailleurs algériens. On ne doit pas oublier que l'U.G.T.A. est interdite par le gouvernement français, ses militants traqués et emprisonnés, souvent torturés, en France comme en Algérie.

Les communiqués de Genève cesseront à développer la lutte pour que cesse cette situation, pour que l'U.G.T.A. voit son existence légalement reconnue et, plus généralement, pour une plus grande solidarité entre les travailleurs français et les travailleurs algériens.

### MANIFESTATION DU 11 FÉVRIER

Nous avons omis, la semaine dernière, de mentionner les J.S.U. dans le titre du compte rendu de la manifestation du 11 février, alors qu'ils avaient pris une part active à son organisation.

A signaler qu'après la manifestation, trois de nos jeunes camarades ont été arrêtés par la police. Ils ont été relâchés dans la nuit, mais la police tente de parvenir à les faire inculper en arguant d'une prétendue « provocation de militaires à la désobéissance ».

# Les Étudiants africains face à la répression policière

Les grandes villes universitaires françaises ont été cette semaine le théâtre de manifestations des étudiants africains pour protester contre le meurtre de Patrice Lumumba. Tandis qu'à Paris la Fédération des Etudiants d'Afrique Noire en France avait invité ses adhérents et ses amis français à se rassembler devant l'Ambassade de Belgique, Rue de Tilsitt, à Lyon, à Rennes, à Toulouse, à Marseille, à Lille, c'étaient les consulats belges qui constituaient l'objectif des cortèges de protestataires. Toutes ces manifestations ont donné lieu à de brutales réactions d'un service d'ordre massif.

**A** Paris, près de 1.000 étudiants africains, auxquels s'étaient joints 300 Français environ, parmi lesquels de nombreux étudiants et lycéens du P.S.U., se retrouvèrent le 15 février, à 16 heures, au carrefour avenue de Wagram - rue de Tilsitt. Les organisateurs avaient prévu une manifestation silencieuse et calme; en silence les premiers manifestants s'assirent sur le trottoir: avant qu'aucun cri ne soit poussé, avant qu'aucun geste ne soit esquissé, la police chargea et procéda aux premières arrestations. Elle donna ainsi le signal à de violentes bagarres qui se prolongèrent pendant près de deux heures. Tandis qu'un groupe de manifestants descendait les Champs-Élysées en scandant « Tschombé assassin », « les Belges assassins », « Lumumba martyr », « Hammarskjöld démission » jusque sous les fenêtres du Figaro, et parvenait à garder sa cohésion malgré plusieurs tentatives de la police pour le disperser, un autre groupe plus important tenait le pavé avenue de Wagram: c'est là qu'eurent lieu les bagarres les plus sévères. Les policiers — gardiens de la paix et gendarmes mobiles — ont donné libre cours à une fureur raciste que nous croyions impossible en France.

Ainsi deux étudiants africains blessés étaient allés se faire panser dans une pharmacie; comme Police Secours refusait de les amener à l'hôpital, il fallut appeler une ambulance, que

**Le Bureau National du P.S.U. exprime son émotion et son indignation devant le lâche assassinat de Patrice Lumumba et de ses compagnons. Il demande que les coupables, quels qu'ils soient, soient recherchés et punis.**

Il est clair que les intérêts capitalistes cherchent à se maintenir par tous les moyens. Le P.S.U. demande que l'O.N.U. s'oppose à toute resurgence politique ou économique du colonialisme et, s'attachant à la restauration de l'unité du Congo, ne permette pas que ce pays soit le champ clos des antagonismes mondiaux.

15 février 1961

quelques camarades attendirent. Au moment où elle arriva, charge de la police qui matraqua de nouveau blessés et spectateurs. Malgré ces brutalités, qui susciterent souvent les protestations des passants, la police ne parvint pas à intimider nos camarades africains qui continuèrent de scander leurs slogans jusque dans les cars où ils étaient enfermés par dizaines.

Bilan de la manifestation: 50 blessés du côté des manifestants, parmi lesquels M<sup>r</sup> Vergès, sur lequel les policiers se sont particulièrement acharnés, 14 du côté des policiers, 216 arrestations, parmi lesquelles celles de plusieurs de nos camarades des E.S.U. et d'un certain nombre d'Africains non étudiants, qui eurent le seul tort de se promener sur les Champs-Élysées vers 18 h. 30, — donc une heure

après la fin de tout incident — au moment où le service d'ordre s'y livrait à une véritable « chasse au Noir », arrêtant tout homme à la peau foncée, dans les meilleures traditions de Little Rock.

C'est à des scènes du même type qu'ont donné lieu les manifestations de Toulouse et de Lille. Dans cette dernière ville la « chasse au Noir » s'est poursuivie jusque dans les salles de cours de la Faculté. Nous ne sommes pas surpris, à vrai dire, de ces brutalités: comment ne pas se rappeler que c'est le délégué français, M. Bérard, qui, au Conseil de Sécurité de l'O.N.U., a empêché l'adoption d'une résolution demandant la libération de Patrice Lumumba, en déclarant qu'il lui opposerait au besoin son veto? Comment oublier que le gouvernement français a toléré les scandaleuses activités de l'aventurier Trinquier, jusqu'à ce qu'une campagne de presse l'oblige à fermer l'officine de recrutement ouverte par le colonel? Comment oublier l'influence que les Services spéciaux français exercent sur Kasavubu par l'intermédiaire de l'abbé Fulbert Youlou?

En vérité, la brutalité policière n'est que la transposition, aux degrés inférieurs de la hiérarchie gouvernementale, de l'appui constant donné par le régime aux intrigues du gouvernement belge et aux manœuvres des trusts coloniaux.

## Éditorial

(SUITE DE LA PAGE 1)

à Elizabethville, Vichy et l'Algérie Française patronnant l'alliance Kasavubu-Tschombé, c'était plus qu'un symbole: c'était la conjonction au cœur de l'Afrique de toutes les forces réactionnaires tendant à s'opposer à l'unité africaine. Mais déjà les réactions provoquées dans le monde entier par l'assassinat de Lumumba ont eu pour conséquence l'interdiction signifiée à Trinquier de s'embarquer à nouveau pour le Katanga.

**I**L n'est conforme ni à l'intérêt des Africains ni à celui de la paix mondiale que la situation créée au Congo par les intrigues néo-colonialistes qui se traduit déjà par des combats entre forces congolaises appuyées par différents groupes d'Etats européens et africains ne dégénère en guerre de Corée, voire en guerre d'Espagne. La conduite de l'O.N.U. au Congo a révélé ses graves imperfections. Il n'en reste pas moins que les petites nations et singulièrement les nations africaines veulent à juste titre que l'O.N.U. survive à sa crise actuelle. C'est pourquoi elles n'ont pas soutenu les propositions soviétiques. En effet celles-ci tendaient au-delà de l'éviction de M. Hammarskjöld à faire du secrétariat général de l'O.N.U. un organisme tripartite où l'accord serait fort difficile à réaliser et risquaient donc d'aboutir à un affaiblissement de l'O.N.U. proche de son démantèlement. Aussi, les Afro-Asiatiques ont-ils déposé au Conseil de Sécurité une motion recommandant que les Nations Unies prennent immédiatement des mesures appropriées pour empêcher la guerre civile au Congo. Ce texte prévoit l'évacuation du Congo — y compris le Katanga — par tout le personnel militaire belge et, d'une manière générale, par tout soldat et officier non congolais ne relevant pas des Nations Unies, la recherche et le châtimement des auteurs du meurtre de Lumumba et de ses collègues, la non-immixtion de l'armée congolaise dans la vie politique, la convocation du Parlement congolais.

Cette motion a été adoptée dans la nuit de lundi à mardi au Conseil de Sécurité par 9 voix contre 0 et deux abstentions, après que la motion soviétique (condamnant M. Hammarskjöld) eut été repoussée par 8 voix contre 1 et deux abstentions. On doit se féliciter de ce résultat, car on pouvait redouter qu'un veto entraînant un renvoi devant l'Assemblée générale de l'O.N.U., donc un nouveau retard. Il est à noter que les Etats-Unis ont voté le texte Afro-Asiatique cependant que l'Union Soviétique s'abstenait... ainsi que la France.

Mais les dispositions adoptées seront-elles appliquées sérieusement et loyalement? Cela dépend surtout des nations occidentales et des nations africaines. Les Occidentaux, — et singulièrement la France qui, par ses liens étroits avec la Belgique et par l'influence qu'elle exerce à Brazzaville joue un rôle important dans l'affaire congolaise —, comprendront-ils qu'à soutenir trop longtemps Kasavubu et Tschombé, ils risquent de mettre le feu à l'Afrique? Les dirigeants africains, — qu'ils appartiennent au groupe de Brazzaville ou à celui de Casablanca —, peuvent trouver dans le règlement de l'affaire congolaise comme dans celui du conflit franco-algérien, soit une cause de nouvel affrontement, soit au contraire l'occasion de reprendre la marche en avant vers l'unité africaine.

Il appartient à tous les anti-colonialistes de démasquer impitoyablement les intrigues néo-colonialistes qui se perpétuent en Afrique et d'appuyer toute initiative favorable à la paix et à l'unité africaine.

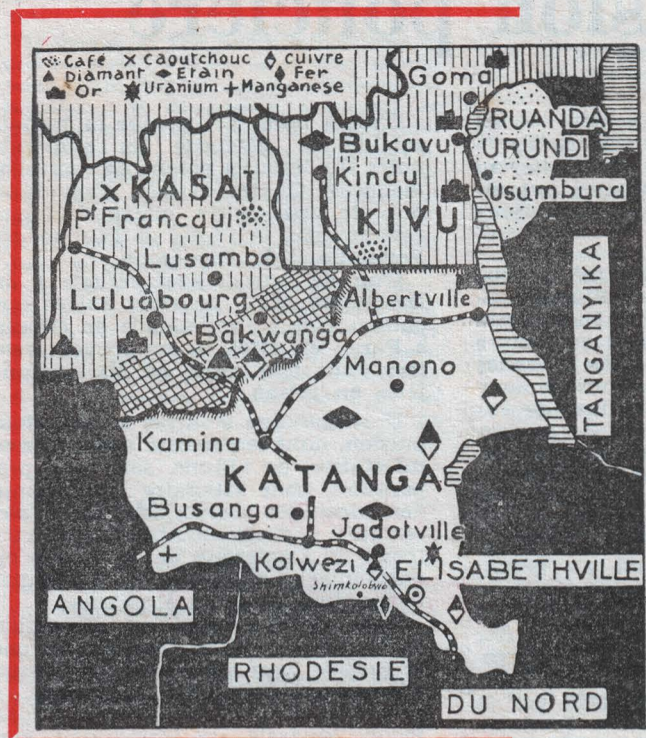
Pierre STIBBE.

(1) « TEMPETE SUR LE CONGO », par Marcel Niederdang, aux Editions PLON.

# L'Union Minière du Haut-Katanga

# UNE

# “ DICT



Le calvaire et le meurtre de Patrice Lumumba sont les épisodes les plus récents d'un drame dont tous les protagonistes n'apparaissent pas sur la scène. Tschombé, Mobutu, Kasavubu, M. « H. », le gouvernement belge affrontent depuis 7 mois les feux de la rampe; mais en coulisse agit un personnage anonyme et silencieux : l'Union Minière du Haut-Katanga. Certes on a souvent fait appel à cette haute et puissante société pour expliquer les péripéties de la tragédie congolaise, mais un peu à la façon dont les sorciers prononcent le nom mystérieux du dieu caché qui gouverne un univers incompréhensible. Or, « Union Minière du Haut-Katanga » (U.M.H.K.), ce n'est qu'une étiquette derrière laquelle se dissimulent des hommes de chair et d'os, et des intérêts concrets. Nous allons tenter de tirer ces hommes et ces intérêts de l'obscurité où ils s'abritent, et de définir leur rôle dans la difficile et sanglante partie qui se joue aujourd'hui au Congo.

## Histoire

### d'une ascension fulgurante

QUELQUES dates marquent l'ascension fulgurante de l'Union Minière au ciel capitaliste : 1884 : la Conférence Internationale de Berlin crée l'Etat Indépendant du Congo dont le roi Léopold II est le souverain, et aussi le propriétaire. Ce roi businessman s'attache aussitôt à la mise en valeur de son domaine.

● 1891 : L'Etat Indépendant du Congo, un groupe de financiers britanniques et la Compagnie Congolaise pour le Commerce et l'Industrie — fondée en 1887 par le capitaine Thys avec l'appui de la Société Générale de Belgique — s'associent pour constituer la Compagnie du Katanga, au capital de 3 millions de francs belges. A cette date les promoteurs de l'opération visent essentiellement le développement des plantations et du commerce.

● 1892 : Le géologue Cornet renvoyé en mission par la Compagnie découvre les ressources minières du sous-sol katangais et d'abord le cuivre. De nouveaux capitaux sont alors nécessaires pour l'exploitation de ces ressources.

● 1900 : Constitution du Comité Spécial du Katanga, qui reçoit en location pour 99 ans la concession des gisements miniers. Le C.S.K. est un organisme « parastatal », une compagnie mixte contrôlée pour deux tiers par l'Etat Indépendant et pour un tiers par la Compagnie du Katanga. Cependant, ces apports ne sont pas encore suffisants.

● 1906 : Constitution de l'Union Minière du Haut Katanga. Le C.S.K., qui cède sa concession à l'Union Minière, reçoit 100.000 actions gratuites en échange. La Société Générale de Belgique souscrit 50.000 actions à 100 francs belges, et un groupe financier anglais, la Tanganyka Concessions apporte la même somme. Le capital initial s'élève donc à 10 millions de francs belges. 50 % des voix au conseil d'administration sont dévolues au C.S.K., et il est prévu qu'à chaque émission d'actions nouvelles, un nombre égal d'actions gratuites sera remis au C.S.K. afin de maintenir cette proportion. Les deux autres partenaires ont chacun 25 % des voix; le président de l'Union Minière est le baron Baeyens venu de la Société Générale, et le vice-président, Robert Williams, venu de la Tanganyka Concessions.

● 1908 : Le roi Léopold cède par héritage l'Etat Indépendant du Congo à la Belgique. Les parts de l'Etat Indépendant au sein du C.S.K. et de l'Union Minière reviennent donc à l'Etat Belge.

● 1911 : La première fonderie de cuivre est ouverte à Lumumbashi. C'est à cette époque qu'arrivent au Katanga les hommes qui feront la fortune de l'Union Minière, les ingénieurs des mines Cousin, Jadot et Sengier, envoyés par la Société Générale.

## Les guerres

### profitent au Capital

● 1914-1918 : La guerre mondiale donne une vive impulsion à l'activité de l'Union Minière : la production de cuivre passe de 7.400 tonnes en 1913 à 27.500 tonnes en 1917. A cette date l'Union Minière emploie 900 techniciens et cadres européens et 12.000 ouvriers indigènes. De plus en 1915 est découvert à Shimkolobwé un gisement de pechblende, minéral qui contient du radium et de l'uranium : seul le radium intéresse à cette époque les prospecteurs.

● 1919-1920 : La fin de la guerre et le ralentissement de la production de guerre entraînent une mévente du cuivre qui conduit l'Union Minière à la veille de la faillite. C'est la Société Générale de Belgique qui sauve la Société. En un an, des augmentations de capital précipitées portent le capital de 12 à 76 millions de francs belges, et l'Union Minière double sa production, qui passe de 19.000 tonnes en 1920 à 43.000 en 1922, en baissant ses prix de revient. Lorsque la liquidation des stocks de guerre est ache-

vée, tandis que de nombreuses mines, appuyées par des groupes moins puissants que la Société Générale de Belgique, ont dû fermer, l'Union Minière se retrouve à la tête des sociétés productrices de cuivre.

● 1920-1939 : Désormais l'Union Minière poursuit sans heurts sa croissance. En 1937, son capital s'élève à 300 millions de francs belges, et cette augmentation est due essentiellement à l'autofinancement et à l'incorporation des réserves; les appels au marché financier ont été peu nombreux. En même temps que la production de cuivre se développent l'extraction et le raffinage d'autres minerais : zinc, étain, cobalt. D'autre part, la Société Générale s'efforce de contrôler tout le circuit du cuivre, de la mine à la raffinerie et à la transformation. En rachetant deux sociétés allemandes mises sous séquestre, elle constitue la Société Générale Métallurgique de Hoboken qui traite le cuivre à Anvers; elle fonde la Société Générale des minerais qui reçoit en 1926 le monopole de la vente du cuivre produit par l'Union Minière. Enfin elle se préoccupe des transports; le cuivre quitte le Katanga par la voie ferrée jusqu'à Port-Francqui sur la rivière Kasai, puis il emprunte le fleuve jusqu'à Léopoldville, et enfin à nouveau la voie ferrée de Léopoldville à Matadi, port maritime à l'estuaire du Congo. Cet itinéraire dit « voie nationale » est le plus utilisé, parce que l'Union Minière bénéficie de tarifs préférentiels sur les chemins de fer congolais. Mais trois autres issues sont ménagées, par lesquelles l'Union Minière peut exporter la moitié de sa production normale si la voie nationale est coupée : le chemin de fer de Benguela, qui unit le Katanga au port maritime de Lobito à travers l'Angola portugais, le chemin de fer du Nord, qui rejoint le lac Kivu, et reprend sur l'autre rive pour gagner Dar-Es-Salam, et enfin, le chemin de fer du Sud qui rattache le Katanga au réseau rhodésien et au port de Beira, dans le territoire du Mozambique. Cette prévoyance, jugée par d'aucuns inutile en 1937, se révélera précieuse en août 1960, lorsqu'il faudra saboter la voie nationale pour freiner la marche des troupes de Lumumba vers le Katanga...

## L'uranium des bombes

### d'Hiroshima et Nagasaki

● 1939-1945 : La deuxième guerre mondiale donne un nouveau « coup de fouet » à l'Union Minière dont le capital passe à 1 milliard de francs belges en 1946 exclusivement grâce à l'autofinancement. Cette fois c'est l'uranium qui est à l'origine de cette fortune : en 1939, le président de l'Union Minière Sengier a mis à l'abri à New-York son stock de minerais de pechblende; en 1941 il le cède à l'armée américaine qui en tirera l'uranium des bombes d'Hiroshima et de Nagasaki, tandis qu'ils implantent d'énormes installations à Shimkolobwé; en 1946, l'Union Minière vend aux Américains 3.650 tonnes de minerai d'uranium pour 5 millions de dollars.

## A la veille de l'indépendance

En 1956, le capital de l'Union Minière s'élève à 8 milliards de francs belges. Depuis 1937 aucune action nouvelle n'a été émise, et les 7 milliards qui en 10 ans se sont ajoutés au milliard de 1956 ont été obtenus uniquement par l'auto-financement. L'action U.M.H.K. cote en bourse à 7.960 francs belges. Au 21 mai 1959, le compte des bénéfices s'élève à 37 milliards d'anciens francs, dont 27 sont distribués aux actionnaires, ce qui représente 30 % de l'ensemble des salaires distribués aux 1.200.000 travailleurs africains de tout le Congo. Après fractionnement, il existe 1.500.000 actions U.M.H.K., réparties comme suit : le Comité Spécial du Katanga, contrôlé aux

2/3 par l'Etat, a 660.000 parts. La Tanganyka Concessions en a 180.000, la Société Générale et ses filiales 80.000 environ. Cette répartition appelle deux remarques : le nombre des parts détenues par l'Etat ne doit pas faire illusion. Représenté au Comité Spécial du Katanga par des hommes touchant de très près les milieux financiers, l'Etat belge ne s'est pas servi du pouvoir que lui donnait sa part pour exercer un contrôle effectif sur l'Union Minière : en fait il a abandonné la gestion de l'Union Minière aux représentants de la Société Générale. Inversement, la taille modeste du paquet d'actions de la Société Générale n'a pas empêché celle-ci, en raison de son importance dans l'économie belge et dans l'économie de l'ensemble du Congo, de dominer en fait l'Union Minière.

## Au Katanga :

60 o/o des ressources

## du Congo

Or qui dit Union Minière dit Katanga, car l'U.M.H.K. possède la quasi totalité des installations industrielles du Katanga. Pour évaluer l'importance de l'Union Minière, il faut donc situer le Katanga dans l'économie du Congo, et le Congo dans l'économie belge. Le Katanga compte 1.500.000 habitants, soit 12 % de la population du Congo; 34.000 Européens y sont installés, la plupart d'entre eux dans les villes, où ils sont soit fonctionnaires, soit agents de l'Union Minière; les colons indépendants sont moins de 10.000. Or le Katanga renferme à lui seul 60 % des ressources du Congo. 40 % des investissements privés belges au Congo ont été effectués sur son territoire, qui représente 50 % des exportations congolaises. Les exportations katangaises comprennent essentiellement les produits de ses mines et de ses fonderies. Or avec 280.000 tonnes (9 % de la production mondiale) le Katanga est le 4<sup>e</sup> producteur mondial de cuivre (après Etats-Unis, Chili et U.R.S.S.); mais ses gisements sont les plus rentables du monde, car le minerai katangais contient de 3 à 7 % de métal, contre 0,9 % au minerai américain et 1,8 % au minerai chilien. Le prix de revient du cuivre africain varie de 80 à 135 livres sterling la tonne selon les gisements, tandis que le prix mon-

Emmanue

dial du cuivre a varié entre 420 livres (cours le plus élevé) et 170 livres (cours le plus bas); il est actuellement à 224 livres, assurant ainsi à l'Union Minière un bénéfice de 100 %. De plus le Katanga est le premier producteur mondial de Cobalt (avec 8.115 tonnes, 61 % de la production mondiale); il fournit enfin 9 % de l'étain et 5 % du zinc et de l'uranium extraits dans le monde.

Certes il ne faut pas surestimer l'importance du Congo pour l'économie belge : si les relations belgo-congolaises étaient totalement coupées, le revenu national belge ne diminuerait que de 3,4 %. Mais le patrimoine, le capital fixe implanté par les Belges au Congo atteint aujourd'hui une valeur de 20 milliards de N.F. D'autre part, l'exportation des métaux katangais joue un rôle essentiel dans l'équilibre de la balance des comptes de la Belgique : de 1954 à 1959, la Belgique a retiré du Congo pour 5 milliards de N.F. en devises et principalement en dollars. Enfin le Congo représente pour les heureux propriétaires d'actions des entreprises coloniales une magnifique poule aux œufs d'or : pour un apport initial de 19 milliards de francs belges au total, apport amorti depuis très longtemps, les entreprises coloniales belges ont rapporté de 1949 à 1959 60 milliards de bénéfices dont 40 ont été distribués aux actionnaires et 20 réinvestis. En 1955 le taux des bénéfices distribués atteignait 21 % de l'apport initial.

## Trusts contre Lumumba

Si nous donnons ces précisions, c'est parce qu'il est impossible de considérer l'Union Minière comme un royaume indépendant. Elle est un des plus beaux fleurons de la couronne de la Société Générale de Belgique, mais elle n'en est qu'un fleuron. La Société Générale, qui contrôle en Belgique même 20 banques, 8 compagnies d'assurances, les usines métallurgiques Cockerill Ougrée de Liège, les Usines à Tubes de la Meuse, la Fabrication Nationale Belge d'armes de guerre, etc., qui a d'importantes participations à l'étranger (à la Banque de l'Union Parisienne, dans l'A.R.B.E.D., trust sidérurgique luxembourgeois) étend son empire sur tout le Congo : elle y contrôle quelque 40 sociétés parmi lesquelles outre l'Union Minière, la Compagnie du Katanga, et la Compagnie Congolaise pour le Commerce et l'Industrie, le trust Forminière qui exploite au Sud du Kasai des gisements de diamants (80 % de la production mondiale de diamants industriels). Enfin la Société Générale a jusqu'à ces dernières années fait office de banque centrale et d'institut d'émission du Congo.

En dernier lieu l'Union Minière fait partie d'un ré-

# ATURE " IMPITOYABLE

seau international qui groupe avec elle deux autres trusts : le « Rhodesian Selection Trust », contrôlé par l'American Metal de New-York, et l'Anglo-American Corporation, présidée par Harry Oppenheimer, qui produit 20 % de l'or mondial, 35 % des diamants et 10 % du cuivre, et qui a réalisé l'an dernier 1,35 milliard de NF. de bénéfices après avoir payé 1,8 milliard d'impôts. Ces trois groupes contrôlent l'ensemble de la production minière du Katanga et de Rhodésie, et ont une place importante en Union-Sud-Africaine; à eux trois ils disposent donc de la quasi totalité des diamants industriels et de taille produits dans le monde, de 65 % de l'or et du cobalt, de 50 % de l'antimoine, de 33 % du cuivre et du chrome, de 10 % de l'uranium, etc... On voit à quels géants s'était attaqué Patrice Lumumba.

## Paternalisme et brutalité

En 1959, l'U.M.H.K. employait au Katanga 2.000 techniciens européens et quelque 25.000 ouvriers africains. Au cours de son histoire, l'Union Minière a suivi différentes politiques à l'égard de son personnel africain. Elle a d'abord adopté la méthode sud-africaine, faisant venir de Rhodésie des ouvriers qu'elle parquait pendant deux ans dans des baraques gardés avant de les renvoyer avec un pécule modeste. A partir de 1926, l'U.M.H.K. résolut de stabiliser sa main-d'œuvre en fixant au Katanga le travailleur et sa famille, et donna libre cours à un paternalisme sans nuances: écoles, centres d'apprentissage, maisons, centres sanitaires, mutuelles, tout appartenait à l'U.M.H.K. Dans les écoles de l'Union, où les missionnaires ont le monopole de l'enseignement, il est inscrit au-dessus du tableau noir : « Le bon élève doit être pieux, poli, obéissant, travailleur, pour faire plaisir à Dieu, à ses parents et à ses maîtres. » Ce paternalisme n'exclut pas la brutalité : pendant la guerre, 90 ouvriers trouvèrent la mort pour avoir réclamé une augmentation de 50 centimes belges. Il reste que l'Union Minière distribue des salaires relativement élevés en pays colonial; d'autre part, elle a formé nombre d'ouvriers qualifiés et de contremaîtres africains, moins coûteux et exigeants que n'auraient été des Européens.

En revanche, l'Union Minière n'a guère fait profiter de ses « bienfaits » l'ensemble de la population katangaise. Sans doute grâce aux salaires qu'elle

L'U.M.H.K. n'est d'ailleurs pas hostile à la nouvelle politique. Au contraire des petits colons, qui organisent de violentes manifestations contre le ministre Van Hemmelryck lors de son voyage au Congo en juin 1959, elle sait qu'il y a indépendance et indépendance. Les problèmes qui se posent à cette date à l'U.M.H.K. sont les suivants : elle veut d'abord éviter qu'un gouvernement africain autoritaire nationalise les mines, elle veut aussi obtenir la prolongation des concessions dont elle ne dispose qu'en location. M. Cousin déclare le 24 janvier 1959 à l'Essor du Congo : « L'Union Minière a un programme d'investissement d'un milliard par an au cours des 12 prochaines années, ce qui témoigne de sa volonté de regarder résolument vers l'avenir. Si elle avait la certitude que sa concession serait prolongée, elle doublerait probablement dès maintenant ce programme d'investissement et ouvrirait un ou plusieurs sièges d'exploitation. » D'autre part, même si le futur gouvernement congolais écarte l'idée de la nationalisation, il lui restera de larges possibilités d'intervention dans la gestion de l'U.M.H.K., grâce aux parts détenues par l'Etat dans le Comité Spécial du Katanga, qui reviendront normalement à l'Etat Indépendant du Congo.

Pour résoudre ces problèmes, l'U.M.H.K. a une solution : le fédéralisme. Il s'agit d'établir à Léopoldville un gouvernement central modéré, auquel, pour plus de sûreté, on ne concèdera que peu de pouvoirs. L'essentiel de ceux-ci sera remis aux gouvernements provinciaux. Les actions du Comité Spécial du Katanga seront partagées par moitié entre le gouvernement central et le Gouvernement local qui devra être constitué d'« amis ». A cette date, il n'est pas encore question d'une sécession du Katanga : l'U.M.H.K. fait partie d'un empire qui couvre tout le Congo, et les chefs de cet empire espèrent le sauver dans son entier. Séparer le Katanga du Congo, ce serait sacrifier pour la seule U.M.H.K. toutes les autres entreprises belges : une solution aussi extrême doit pouvoir être évitée.

## Les sorciers de la discorde

Mais ce plan ne saurait être réalisé par les Belges eux-mêmes. Il faut qu'il apparaisse comme l'émanation de la volonté populaire africaine. L'U.M.H.K. va donc chercher des alliés, et les trouver dans le Parti Conakat de Moïse Tschombé. Né en 1919, Tschombé fait partie d'une famille de riches notables; son père amassa une fortune évaluée à plus de 5 millions de francs belges, sa famille possède de nombreuses plantations et plusieurs magasins ainsi qu'un hôtel à Elizabethville. Il appartient à l'ethnie Lunda. De même son adjoint Godefroid Munongo est un Bayeké; il est le petit-fils du roi Msiri qui régnait par la terreur sur le Katanga avant l'arrivée des Belges. Ces appartenances ethniques sont fort importantes : en effet Bayekés et Lundas sont d'implantation récente au Katanga. Ils sont arrivés au cours de la 2<sup>e</sup> moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, venant les uns de l'Est (du Tanganyika) les autres de l'Ouest (Angola); c'est au moyen de mémorables massacres qu'ils ont assis une domination de type féodal sur les autochtones Basangas et Balubas et seul l'appui belge a permis aux chefs coutumiers et notables Bayekés et Lundas de maintenir leur hégémonie. Le départ des Belges serait donc pour Tschombé une catastrophe, car Bayekés et Lundas sont minoritaires au Katanga et ne parviendraient pas à défendre seuls leurs privilèges.

## Les colons se rallient : Tschombé gagne

Aussi une collaboration amicale s'établit entre la Conakat et les colons belges, à tel point que l'Union Katangaise, organisme politique de défense des colons, demande à adhérer à la Conakat, et que son président Achille Cavage devient le conseiller de Tschombé. Or ces colons n'ont pas d'intérêts hors du Katanga; ils n'ont donc aucune raison d'hésiter devant l'idée de l'indépendance katangaise; comme cette idée sourit aussi à Tschombé, peu soucieux de partager les richesses katangaises avec les provinces pauvres du Congo, le projet fait son chemin, et il aurait sans doute été réalisé dès le début de 1960, si l'U.M.H.K. fidèle à son plan fédéraliste, n'avait freiné ses alliés trop impatients. Cependant sur le plan katangais, la partie est gagnée pour l'U.M.H.K. : ses subsides ont permis à Tschombé de gagner — de justesse il est vrai — les élections à l'assemblée provinciale; et le gouvernement est formé par la Conakat et ses alliés. L'U.M.H.K. a donc assuré ses arrières : sans doute Tschombé, excité par les colons, témoigne d'un zèle souvent intempestif mais c'est là péché véniel.

## Une fédération Rhodésie-Katanga ?

Sur le plan du Gouvernement Central, les choses vont moins bien. Les élections à l'Assemblée Nationale ont donné la majorité aux centralistes qu'anime Patrice Lumumba. Le titre U.M.H.K. est tombé en janvier à 1.600 francs belges; il remontera à 2.400 en juin lorsque sera nommé ministre du Congo M.

Ganshof van der Meersch, associé belge de la banque Dillon de New-York. Sans doute le ministre de l'Economie du Gouvernement central sera katangais : il s'agit de M. Yav, membre de la Conakat. Mais des précautions doivent être prises : à la veille de l'indépendance, le Comité Spécial du Katanga est dissout, et les parts de l'Etat belge ne sont pas toutes remises aux Africains. Le Gouvernement central et le Gouvernement provincial ne se partageront que 22,5 % des actions U.M.H.K. Ainsi la menace que fait peser l'inquiétant Lumumba est-elle parée. Mais déjà les dirigeants de l'U.M.H.K. envisagent des politiques de rechange. L'une d'entre elles consisterait en une sécession du Katanga, qui s'unirait ensuite à la Rhodésie pour former une fédération indépendante. Sir Roy Welensky, premier ministre de Rhodésie, est évidemment favorable à ce projet, et il est appuyé à Londres par le lobby colonial animé aux Communes par le Capitaine Waterhouse. Seule l'énergique intervention du Gouvernement britannique fera avorter ce plan.

## Pour Tschombé : 25 millions de dollars

L'autre politique de rechange, c'est l'indépendance pure et simple du Katanga. Le 30 juin, l'indépendance est proclamée à Léopoldville; le 6 juillet, la Force Publique se mutine; dans les jours qui suivent, les paras belges interviennent, tandis que M. Lumumba élève de véhémentes protestations. Le cours de l'action U.M.H.K. est tombé à 1.700 francs belges. Tout à coup, le 11 juillet, il remonte à 2.098 francs; le lendemain 12 juillet, M. Tschombé annonce la sécession et l'indépendance du Katanga, et le cours de l'action U.M.H.K. atteint 2.180 francs. Ce simple rappel de dates suffit à montrer la responsabilité de l'Union Minière dans « l'indépendance » Katangaise. Dans les jours qui suivent, l'Union Minière verse au gouvernement Tschombé 25 millions de dollars en devises, puis lui consent une avance de 1.250 millions de francs belges prélevés sur les redevances fiscales auxquelles elle est astreinte. Bien entendu, elle arrête tout versement au Gouvernement central.

Cependant il semble qu'il y ait eu malentendu entre l'Union Minière et M. Tschombé sur le sens de cette indépendance. Pour l'Union Minière, l'indépendance n'est qu'un moyen de pression et de chantage sur le Gouvernement central; les dirigeants de l'Union sont trop informés sur les réalités de la politique internationale aujourd'hui pour avoir cru qu'un Etat Katangais créé dans de telles conditions serait appuyé par les puissances occidentales. Pour eux l'indépendance katangaise est un expédient provisoire, une solution d'attente, ou plutôt un détour sur le chemin qui mène à la solution fédéraliste. Au contraire M. Tschombé, les colons et les militaires ultras qui l'entourent ont pris cette indépendance au sérieux. Les colonels Weber et Crèvecoeur trouvent au Katanga un magnifique champ d'action pour leurs talents de soudards, M. Tschombé se voit enfin maître chez lui : ils sont peu disposés à renoncer à ces bienfaits pour entrer dans les ténébreuses manœuvres de l'Union Minière; ainsi s'explique la bouderie qui obscurcit pendant l'été les rapports entre le Katanga et Bruxelles. Le Gouvernement Belge est tiraillé entre son opinion publique, qui le presse de reconnaître l'indépendance Katangaise, et l'influence des milieux financiers. Ceux-ci, très perméables aux pressions internationales, et en particulier américaines, redoutent qu'une telle reconnaissance n'entraîne la perte irrémédiable des intérêts belges dans les autres provinces du Congo, au prix d'une protection bien précaire pour les installations Katangaises.

## Un obstacle : l'importance des Lumumbistes

C'est à la lumière de ce conflit entre la haute finance belge et les ultras colons et militaires qu'il faut comprendre l'évolution actuelle de l'affaire katangaise. L'U.M.H.K. soutient financièrement et matériellement Tschombé, mais elle le pousse à s'accorder avec Kasavubu et Mubutu sur l'établissement d'une solution fédérale. Sans aucun doute les préférences de Tschombé iraient à l'indépendance katangaise pure et simple; mais, sans l'appui financier de l'U.M.H.K., grâce auquel il paie sa gendarmerie et sa légion étrangère, il s'écroulerait rapidement; aussi ne peut-il refuser bien longtemps d'écouter les conseils que lui prodigue l'Union Minière. Or la solution fédérale, sous la présidence de Kasavubu, à la faveur des Américains, elle a aussi celle de M. « H »; un seul obstacle empêche sa réalisation : l'importance des Lumumbistes. A-t-on cru supprimer cet obstacle en assassinant Lumumba ? Le calcul serait bien mauvais. Le meurtre de Lumumba serait-il alors l'œuvre de militaires belges désireux de faire échec à la politique de l'U.M.H.K., et d'accabler le Katanga à l'indépendance, en plaçant Tschombé au banc des nations africaines ? On voit mal en effet après ce crime quel leader africain pourrait accepter de collaborer avec Tschombé : celui-ci serait ainsi isolé, et contraint à l'indépendance par cet isolement même. A ces questions il n'est pas possible de répondre tant que nous ne connaissons pas les circonstances exactes de la mort de Lumumba. Mais il est sûr qu'en conseillant ou en acceptant ce meurtre, l'U.M.H.K. a déchaîné sur le Congo et sur l'Afrique un orage dont les répercussions se feront entendre longtemps.

## AR TERRAY

distribue, elle fait vivre autour de ses usines des commerçants en nombre important : il reste que le revenu annuel par personne indigène au Katanga est de 34.000 anciens francs contre 21.000 pour l'ensemble du Congo. C'est que l'Union Minière n'avait nullement pour but le développement économique et social de la région; alors que par suite de l'accroissement démographique, le nombre des demandes d'emploi grandissait sans cesse, l'U.M.H.K. a pratiqué une politique de mécanisation systématique ce qui lui a permis de 1922 à 1959 de septupler sa production en doublant seulement sa main-d'œuvre; et le nombre d'Africains chômeurs ou sous-employés s'est accru en proportion. Une politique tournée vers le développement aurait multiplié les postes de travail afin d'employer le maximum de travailleurs; elle aurait donc écarté cette mécanisation excessive, dût-il en résulter une baisse de la productivité individuelle. Mais n'est-ce pas là un sacrifice trop lourd pour une société capitaliste ?

## Signé U.M.H.K.

Reste enfin à mettre des noms sur les différents visages de l'Union Minière. A tout seigneur tout honneur, voici M. Paul Gillet, gouverneur de la Société Générale et Président de l'Union Minière; à ses côtés, les anciens, dont Edgar Sengier, l'homme de la bombe d'Hiroshima, et Edgar Vanderstraeten. Ceux-là siègent à Bruxelles. Au Katanga règne M. Jules Cousin, président du Comité permanent de l'Union Minière, et van Wayenbergh, administrateur délégué; il faut retenir ces noms : sur la scène katangaise, ce sont des Africains qui chantent, mais pour une large part les paroles et la musique sont signées U.M.H.K.

## L'Union Minière et la crise congolaise

L'EMEUTE du 4 janvier 1959 à Léopoldville éclate comme un coup de tonnerre dans un ciel bleu. Chacun comprend désormais que les événements vont aller vite, et qu'il faut se préparer tout de suite à l'indépendance du Congo, qu'annonce d'ailleurs la déclaration royale du 13 janvier; les plans préparés en vue d'une évolution progressive sont écartés, l'indépendance est prévue pour 1960, l'Union Minière a un an pour s'adapter à la situation ainsi créée.

## Raymond GUILLANEUF : Renouveler le Socialisme

**C**E n'est pas, me semble-t-il, bien situer le problème qui se pose au parti dans sa recherche d'un style nouveau, que d'écrire, comme le font nos jeunes camarades de la Haute-Garonne, que le débat est entre la conception de ceux qui veulent faire du P.S.U. un « parti de masse » et celle de ceux qui estiment qu'il doit être « un parti de cadres ».

Il faudrait en effet définir ces deux termes avec beaucoup plus de netteté qu'on ne le fait généralement : cela éviterait au moins les querelles de mots.

Si un parti de masse, c'est « un vaste organisme rassemblant des milliers d'adhérents » assez semblable à ce que furent dans leurs beaux jours le P.C. et la S.F.I.O., il est bien évident que, sauf quelques rares nostalgiques de la Quatrième qui n'ont rien compris et ne comprendront jamais rien, personne au P.S.U. ne soutient cette conception.

Car, d'une part, une telle organisation n'est plus et ne sera sans doute jamais plus possible, et, d'autre part, lorsqu'on connaît les résultats des expériences du P.C. et de la S.F.I.O., elle n'apparaît guère souhaitable.

Si un « parti de cadres », c'est une sorte de secte où seuls les initiés ont accès, où chacun connaît, analyse, commente n'importe quelle théorie socialiste, où la dissection de la philosophie de l'histoire de Schilling opposée à celle de Hegel constitue l'essentiel des loisirs du dimanche, il est certain que peu de camarades se sentiront attirés par un tel parti : on y pensera beaucoup, on y agira peu.

Il me semble qu'en fait, le problème se pose autrement. Car aucune de ces deux conceptions ne peut nous satisfaire.

Le problème est celui-ci, et Pilhes l'a bien défini, s'il n'y a pas apporté de solutions satisfaisantes : Il existe dans ce pays des centaines de milliers de personnes qui, Hernu l'a montré, s'intéressent à la politique, mais pas aux partis politiques. Il nous faut faire en sorte que ces gens puissent trouver dans ce que nous leur proposons une raison de nous suivre ; il faut aussi qu'ils puissent trouver dans les structures qui seront les nôtres, une possibilité de le faire, surmontant la répugnance que leur inspire toute organisation politique.

On peut certes décider que le parti sera ouvert — tel un jeu de boules — à tous ceux qui voudront bien y venir, socialistes ou non. Cette solution que Pilhes n'est pas loin de suggérer me paraît dangereuse, car le parti deviendra, et bien vite, un vaste capharnaüm.

Il est mille fois préférable de prévoir des structures comme celles que suggèrent nos camarades de la Haute-Garonne et aussi Hernu et Suffert, qui sont beaucoup plus près les uns des autres qu'ils ne se l'imaginent : tous veulent, en fait, un parti de cadres largement ouvert sur les masses (on conçoit mal d'ailleurs un parti de cadres qui n'aurait personne à encadrer !)

Pour cela, il est nécessaire que le Parti conserve ses sections comme elles ont existé jusque là, c'est-à-dire recevant des camarades ayant fait une totale option socialiste, mais il faut que ces sections perdent leur toute-puissance, il faut qu'elles débouchent à l'extérieur ; il faut qu'elles projettent au dehors leur conception du Socialisme et cessent de s'enfermer sur elles-mêmes. C'est pourquoi, aux côtés des sections, animés par elles, en liaison avec elles, mais jouissant d'une réelle autonomie, doivent exister de multiples groupes : des commissions d'études et d'action, des cercles de recherches, des organisations de loisirs, les syndicats.

Ces « corps intermédiaires » doivent être largement ouverts à tous, adhérents ou non au P.S.U. Leurs animateurs doivent pouvoir trouver dans le parti l'aide dont ils ont besoin pour les faire vivre et le parti doit aussi être le moyen d'expression, l'outil politique de ces organismes.

Aussi un grand nombre de mes camarades de la Fédération du Fuy-de-Dôme et moi-même, nous attachons une importance primordiale au paragraphe 6 du « Projet de Résolution du Congrès », relatif à l'organisation du parti. Son adoption s'impose et les votes qui seront émis à son sujet montreront quelle est la volonté du parti : rester dans les vieilles ornières ou devenir vraiment le parti du « Renouvellement du Socialisme ».

Henri HUMBLLOT :

## UN PARTI DE MILITANTS

**I**L est beaucoup question au sein de notre parti de « Parti Nouveau », de « style nouveau » et, c'est légitime, car les camarades qui ont constitué le P.S.U. ou qui s'y sont ralliés n'avaient certes pas l'ambition de simplement doubler un parti déjà existant !

Il est légitime aussi que, dès qu'il s'agit de définir ce parti et ce style « nouveau », les avis diffèrent et les controverses s'allument : pour un parti « ouvert », « de masse » ou « de cadres », chacun s'en prend à telle ou telle forme actuelle de notre organisation et propose sa voie vers le « parti idéal ».

Sans doute est-ce dans cet esprit qu'a été soumis au C.P.N. du 15 janvier le paragraphe 6 du projet de résolution du Congrès, visant expressément « l'organisation du Parti », et dont j'ai demandé en vain la disjonction.

Certes, rien ne justifiait à mes yeux un vote hostile à ce texte ! Il ne saurait s'agir d'une modification des statuts : sinon, il aurait été annoncé comme tel, aurait dû préciser les formes envisagées et enfin être soumis à une autre procédure. Résultat de compromis, superficiel quant au fond, il est rédigé en termes si vagues qu'il ne saurait choquer que par son caractère lunaire et alambiqué.

C'est précisément pourquoi j'en ai demandé la disjonction : ou il ne veut rien dire de précis et alors qu'on le supprime ; ou il correspond à des intentions précises et alors qu'on les définit clairement, sans se réfugier dans une ombre très V<sup>e</sup> République ! Si le Congrès décide d'adopter un texte dans ce domaine, il sera indispensable que la commission se penche sur les vrais problèmes et ne se contente pas — au risque de détruire sans construire — d'un catalogue imprécis de souhaits mal définis.

### Ne modifier que pour améliorer

Nous avons des statuts, et — quelle que soit leur insuffisance — le plus important est, dans un premier temps, de les observer pour assurer au Parti une stabilité d'autant plus indispensable que le Parti en est encore à ses débuts et que presque tout en lui est nécessairement (et heureusement !) mouvant. La diversité des courants qui le composent fait aussi sa richesse, et, si un choix devra intervenir dans l'avenir entre diverses conceptions, il serait dangereux pour la vie et l'avenir du P.S.U. de faire ce choix hâtivement et à la faveur d'une discussion bâclée, au risque de scléroser un organisme en pleine croissance.

### L'ARBRE QUI CACHE LA FORET !

Avons-nous à choisir d'urgence entre un parti « de cadres » et un parti « de masse » ? J'entends bien qu'il est nécessaire de savoir dans quelle voie s'engager ; mais qui ne sent que l'une et l'autre sont également dangereuses pour de multiples raisons et qu'il ne s'agit nullement pour nous de choisir entre des formules du passé — entre les Indépendants, le Parti Radical, la S.F.I.O. et le Parti Communiste ? La vérité est probablement à mi-chemin entre ces extrêmes dégénérés et d'ailleurs, elle dépendra dans une large mesure des militants qui viendront ou non au P.S.U. dans un proche avenir. Car le Parti, avant de l'améliorer, il faut d'abord le faire !

Pour l'immédiat, ne pouvons-nous simplement nous mettre d'accord sur un point, vraiment nouveau, malgré les apparences, qui est la condition fondamentale du développement du P.S.U. :

### ETRE D'ABORD UN PARTI DE MILITANTS ET DE COMBAT

Le Parti est pauvre ; il a besoin de chacun. Que tout membre du P.S.U. soit donc vraiment un militant, selon ses capacités, ses moyens et sa place dans la société : du colleur d'affiches et du distributeur de tracts au savant et au technicien, sans que l'un

exclue l'autre, tous ont un rôle important à remplir :

Cette exigence fondamentale résoudrait bien des difficultés et bien des problèmes ; n'est-il pas évident que nous avons dans tous les domaines, du social à l'économique et du national à l'international, des camarades susceptibles d'agir à l'intérieur de tous ces secteurs dans le sens et pour le bien du Parti. Appuyée sur tous ces camarades, actifs dans leur sphère, l'influence du Parti y gagnerait, ainsi que son rayonnement et son information.

Prenons le plan syndical en exemple : tout socialiste a le devoir, non seulement d'être syndiqué, mais de militer effectivement dans son syndicat ; l'interpénétration parti-syndicats est ainsi d'autant plus largement assurée que les syndicats les plus importants sont représentés au P.S.U. Dès lors, la liaison est spontanée, devient affaire de commissions spécialisées, échappe même à un grand danger : la tentation de substituer le parti aux syndicats... Et si des socialistes ne sont pas des militants syndicalistes, n'est-ce pas d'abord à ce vice qu'il faut s'attaquer ?

### POUR UNE CROISSANCE ORGANIQUE PAR UNE DEMOCRATIE REELLE DU PARTI

Un parti politique ne saurait se développer dans l'abstrait : sa croissance, comme celle de tout organisme vivant, doit être naturelle, progressive et empirique dans la mesure où elle est spontanée. Ce qu'il faut en premier, c'est éviter les tares fondamentales — et seule la fidélité à quelques principes essentiels peut nous en préserver.

D'abord une démocratie réelle au sein du parti : seuls des statuts peuvent fixer les limites des devoirs et des droits de chacun, et permettre un arbitrage en cas de contestation ; et ces statuts sont sacrés tant qu'ils n'ont pas été modifiés après une libre et large discussion dans tout le parti.

### Bureaucratie, techniciens, permanents...

La démocratie exige aussi des garanties de représentation et de libre discussion pour la ou les minorités, l'égalité des devoirs et des droits de tous les camarades — bref, l'impossibilité de toute féodalité, de toute bureaucratie, de tout bastion fondé sur de soi-disants « droits acquis ». Ces dangers sont-ils actuellement bannis, n'existent-ils pas chez nous aussi des « personnalités » dont la clientèle est inconditionnellement fidèle, des techniciens qui menacent de régenter le parti dans le domaine dont ils sont spécialistes, etc... ?

C'est là que passe la limite de la compétence des « commissions », dont le rôle est primordial si elles se bornent à l'information et à l'éducation, à l'étude des problèmes posés, mais qui deviendraient tyranniques s'il leur était permis, ou si elles-mêmes se permettaient d'outrepasser ce rôle.

De même, d'éventuels « permanents » du parti peuvent certes rendre les plus grands services, à la condition absolue de ne pas former une direction parallèle, de n'être jamais élus (comme il en fut question !), mais seulement désignés par les organismes du parti — et, quand ils sont payés, de n'appartenir en aucun cas aux organismes de direction. Sinon, c'est la bureaucratie qui se développe.

### Tolérance et responsabilité

La démocratie exige encore la fraternité. C'est-à-dire le respect des opinions des autres camarades et de ces camarades eux-mêmes (et cela signifie ne pas condamner sans entendre, ne pas préjuger...). Elle est fondée sur la responsabilité de chacun devant tous les autres, du secrétaire national au simple militant de base ; cette respon-

sabilité suppose l'obligation de remplir correctement son mandat, certes, mais également le devoir pour les autres de laisser chacun remplir correctement le mandat qu'il a reçu sans suspicion intempestive, quitte à le critiquer quand le temps en sera venu pour le travail qu'il aura ou non accompli...

### Tenir compte des petites Fédérations et Sections

On permettra bien au secrétaire d'une fédération de province de l'écrire : la France ne comporte pas que Paris et quelques grosses fédérations ; il importe de lutter contre une pente naturelle et de multiples raisons pratiques, et de n'oublier jamais les conditions de travail et les impératifs politiques des groupes les plus faibles ; même si elles sont provisoirement faibles, ces fédérations et ces sections défavorisées n'en font pas moins partie du tout et renferment de riches virtualités et possibilités de développement. Il convient donc d'adopter une structure, un mode de représentation, de répartir les moyens du parti en fonction de ces nécessités. Et, je le reconnais, cela n'est pas facile !

### Une discipline de travail

Le danger le plus grave actuellement pour ces « faibles », c'est qu'ils sont accablés sous le poids de leurs tâches, sous le nombre des directives et des circulaires, sous des complications souvent bien inutiles, quand ce n'est pas un peu de verbiage et le besoin de couper en quatre certains cheveux : s'il est vrai que les tâches du parti sont multiples et complexes, s'il est vrai, — et j'en témoigne volontiers — que les dirigeants responsables du Parti accomplissent avec abnégation une œuvre harassante, s'il est vrai aussi que les idées foisonnent au P.S.U., il est cependant indispensable et urgent que le Parti s'impose une discipline de travail !

Tout ne peut être accompli en un jour, et surtout pas dans les petites fédérations et sections, où tout le poids repose sur un petit nombre de têtes et d'épaules. Il faut donc apprendre à choisir, instaurer des priorités et s'y tenir fermement. Sinon, au lieu d'inciter à l'action des camarades pleins d'enthousiasme, on les noiera dans un fatras d'exigences auxquelles ils sont incapables de satisfaire, et on les renverra découragés à l'inaction. Certains feront plus que le minimum : tant mieux. Mais n'exiger que ce qui est possible, et l'obtenir : telle devrait être la loi du Parti. Une grande autonomie à la base, des directives peu nombreuses, mais impératives et exigeant la discipline ; des moyens d'information et d'éducation — et nos sections, cellules vivantes du Parti, lui apporteront la vie militante dont il a besoin.

### LE SENS DU CONCRET

Garder toujours le sens du concret mobiliser tous les camarades, utiliser toutes les compétences, faire l'effort indispensable d'éducation politique : la vie du Parti sera assurée. Toute organisation qui respectera ces impératifs aura sa valeur : toutes les formes possibles ont leurs avantages et leurs inconvénients. L'essentiel est qu'on ne prétende pas mettre la charrue avant les bœufs, qu'on prenne conscience de ce qui est possible actuellement, et de ce qui ne l'est pas, et qu'on ne fasse pas perdre le temps du Parti en de vaines palabres — ni surtout, ce qui serait encore plus grave, sur des textes équivoques cachant quelque arrière-pensée.

Voilà pourquoi, convaincu de l'importance de ces questions d'organisations je crois à la nécessité d'une longue réflexion et d'une très large discussion et pourquoi je persiste à souhaiter que le paragraphe 6 du projet de résolution du Congrès fasse l'objet d'un texte séparé, soit discuté plus à fond et non à la sauvette — et en tout cas soit clair, précis et sans équivoque.

## DISCUSSION

## LAICITÉ ET NOUVEAUTÉ

DANS le dernier « T. S. », Guichard s'en est pris à un article de Fallas au sujet de la laïcité; il est clair que Guichard n'est pas du tout d'accord avec Fallas à ce sujet.

Il faut, paraît-il laisser aux cercles philosophiques (loges, églises) le lieu de confronter nos conceptions en la matière. J'en conviens. « La richesse du parti est qu'il a su réaliser un accord politique entre des hommes venus d'horizons différents, voire opposés ». J'y applaudis volontiers.

Mais cet accord politique concerne-t-il ou non la laïcité ? Si c'est non, il faut le dire clairement et Guichard a raison de reprocher à Fallas de nous importuner avec ce vieux cheval de bataille.

Si, au contraire, c'est oui, comme je le pense, alors Guichard aurait été mieux inspiré de nous dire tout aussi clairement et sans équivoque quelles sont ses propositions en la matière.

Il est trop facile de se réfugier derrière Bruhat et de sembler dire que cette école bourgeoise et capitaliste ne nous intéresse pas : laissons les cléricaux reprendre sur les bourgeois leur revanche ! Ce combat singulier ne nous concerne pas ! Au demeurant le rapport des forces n'étant plus celui de la III<sup>e</sup> République, faut-il attendre qu'il se redevienne pour se sentir concerné.

Il faut, Guichard dit, réfléchir sur ce que doit et peut être la laïcité dans ce contexte de 1961 ; voilà qui est très bien ! mais nous aurions voulu connaître le fruit de ces réflexions et les propositions qui en découlent.

Car le contexte de 1961, si je ne m'abuse, en matière de laïcité, est les lois anti-laïques Marie, Barangé et Debré ; c'est aussi l'aumônerie dans les établissements d'enseignement public, etc. Et, c'est à ce contexte qu'il faut répondre.

La position de Fallas, bonne ou mauvaise, suffisante ou insuffisante,

a le mérite d'exister et d'être nettement exprimée, d'ailleurs elle reprend approximativement le programme d'unification du P.S.U., qui est « l'abrogation pure et simple de toutes les lois anti-laïques » (voir Textes et Documents du Congrès d'Unification, page 27).

Alors que Guichard, qui ne s'exprime pas avec la même netteté, nous laisse l'impression désagréable qu'il faut s'accommoder ou se résigner à la situation actuelle qui conviendrait bien au contexte de 1961.

Si c'est cela, il faut avoir le courage de le dire et de se déterminer en conséquence. En tous cas, nous qui sommes opposés à ces lois anti-laïques, devons prendre garde que sous prétexte de ne pas se préoccuper d'une école bourgeoise, on ne laisse l'Eglise puiser dans les caisses de l'Etat l'argent nécessaire à ses besoins.

Certes, il ne s'agit pas de refaire les héroïques combats du Combisme et la guerre civile ou religieuse. Mais il n'est pas non plus indiqué d'accepter passivement l'offensive du cléricisme qui, rappelés-le, a la responsabilité des lois anti-laïques.

Il faudra réaffirmer à l'occasion de ce premier congrès du P.S.U., le programme laïque, qui était celui de l'unification. Et, il serait bon que les opposants se signalent nettement et courageusement, car l'une des qualités d'un parti qui se veut « nouveau » me semble être la clarté.

« Nouveau », voilà bien le mot à la mode au P.S.U. Partout on entend parler de style nouveau, de parti nouveau, de méthodes nouvelles, etc. Du neuf et du raisonnable, disait l'Autre déjà !

Cette soif de nouveauté me fait comparer ces camarades aux adolescents qui veulent refaire toutes les expériences que nous avons connues ailleurs, faisant perdre ainsi un temps précieux au parti. La méthode serait

peut-être nouvelle mais certainement peu scientifique. Badiou a eu raison de le signaler au début de son article en parlant des « tares des vieux partis » que nous connaissons.

La première nouveauté serait que les sections soient vivantes afin qu'elles ne se vident pas bientôt de leurs militants. Une section vivante est celle dont les réunions sont organisées, où chaque camarade a un travail ou une responsabilité, où tous participent aux discussions et ne se divisent point en beaux parleurs et passifs écouteurs. Une section vivante est celle qui connaît parfaitement son quartier les conditions de vie, la démographie, l'économie, l'urbanisme, etc. de ce quartier. Une section d'entreprise vivante est celle qui n'ignore rien de la marche de l'entreprise, des besoins de ses salariés et des problèmes techniques, professionnels et sociaux de l'entreprise. Une section vivante est elle-même une usine où chacun a une place nécessaire, voire indispensable, aux autres. Cette nouveauté nous changerait terriblement des vieux partis.

Ce principe doit nous guider dans l'organisation de la Fédération, de son Bureau, de sa Commission exécutive.

Je me méfie des organisations parallèles, presque clandestines, qui enlèvent aux sections leur rôle et leur substance et qui divisent les militants en deux catégories, ceux qui reçoivent ou forgent ailleurs la loi et les autres qui n'ont plus qu'à suivre n'étant pas toujours au courant.

Les militants aussi doivent être d'un type nouveau. Qu'est-ce que cela signifie ?

Après guerre un militant socialiste paraissait révolutionnaire lorsque son discours ou son texte comprenait un certain nombre de fois les mots marxiste, révolutionnaire, socialiste, etc. Il devenait même très facile de faire un article ou un discours, il suffisait

d'inclure dans chaque paragraphe le mot révolutionnaire (ou révolution) et de temps à autre de faire quelques citations de Marx et Lénine ou Jaurès et Blum.

Cette méthode a fait la fortune du secrétaire général d'un certain Parti et quelques tomates ont suffi pour que la réalité brutale soit connue de tous. Voilà le modèle à ne pas copier, car notre Parti ne résistera pas longtemps à ces révolutionnaires en parole, peu au courant des réalités.

Le militant (et a fortiori le dirigeant) du type nouveau sera jugé à ses actes et à son travail. Ce militant nouveau sera celui qui est capable, partant des faits réels, constatés et étudiés (et le rôle des sections sera de constater et d'étudier les faits qui les entourent, celui des fédérations les faits plus importants), de proposer des solutions possibles et efficaces aux problèmes soit pour le programme de transition, dont on parle beaucoup, ou pour un programme à plus long terme. Le meilleur militant sera celui qui n'aura pas eu besoin des qualificatifs révolutionnaires ou socialistes pour valoriser son travail, tellement par lui-même il sera reconnu comme tel. Le militant nouveau doit être un socialiste technicien et le groupement des deux mots ne me paraît pas hérétique, bien au contraire.

Pénin a eu raison dans son article de reconnaître aux cadres la possibilité d'être des Socialistes à part entière et non plus des compagnons de route ou alliés du prolétariat. Cette catégorie de salariés (malgré tout) peut et doit quand elle a opté sincèrement pour le socialisme apporter à l'ensemble des travailleurs le fruit de sa technicité. Ceci a manqué aux Socialistes des Républiques précédentes, lorsque devenus ministres ils ont été noyés et perdus par tous les problèmes qu'ils ont ignorés ou qu'ils croyaient résoudre par de beaux discours très révolutionnaires.

## UNE PLANIFICATION DES EFFORTS

Le rapport d'orientation présenté au nom du C.P.N. notamment en simplifiant les données d'une analyse positive de la situation politique, aboutit à un optimisme excessif qui lui fait prévoir le prochain effondrement du régime, la faillite de la Société capitaliste et l'heureux avènement de « l'alternative socialiste ».

Il est surprenant que ce rapport d'orientation ait pu donner naissance à un projet de résolution insuffisamment étudié où l'alternative socialiste se traduit par un programme de transition superficiel et dont l'application ne peut se concevoir si l'avenir socialiste que l'on nous annonce est aussi proche.

Le rapport d'orientation est un exemple des méthodes de travail et de la technique de discussion qui procèdent trop souvent au sein du Parti par pétitions de principe. L'analyse de la réalité a cependant une toute autre efficacité auprès des forces populaires.

1° La fin de la guerre d'Algérie entraînera-t-elle l'effondrement du régime ?

C'est une hypothèse que l'on a le droit de formuler, elle n'est pas la seule, elle est surtout la plus facile comme point de départ de toute construction politique plus ou moins utopique. Un effondrement du régime annoncerait, en effet, soit un régime d'autorité de caractère militaire, soit une situation révolutionnaire. Dans ces deux cas, qu'elle soit clandestine ou triomphante, la révolution socialiste devient normalement un thème positif d'action politique.

Mais, la guerre d'Algérie peut aussi se terminer sans entraîner l'effondrement du régime. Et celui-ci, sous l'impulsion du Général de Gaulle dont il est ridicule de méconnaître l'étonnante habileté et la souplesse politique, ou sous l'impulsion d'hommes ambitieux qui détiennent une grande partie du pouvoir, tentera d'aborder les problèmes fondamentaux que pose l'avenir de la Société Française.

2° « La chance du Socialisme français tiendrait dans la crise fondamentale de la Société capitaliste française qui n'a pas su résoudre les problèmes posés par la décolonisation en Indochine et éprouve tant de difficultés à résoudre ceux posés par la décolonisation en Algérie. »

Le texte ci-dessous constitue l'exposé des motifs d'une proposition d'amendements au projet de résolution du Congrès national (ces amendements sont publiés dans « Le Courrier du P.S.U. » n° 7). Ce texte et ces amendements sont présentés par Charles Hernu, Maurice Laval, André Seurat, Georges Suffert (C.P.N.), Paul Anxionnaz (Marne), Bensoussan (Paris),

On doit certes imputer à la philosophie de la Société capitaliste une certaine responsabilité de l'échec des problèmes posés par la décolonisation. Il ne faut tout de même pas oublier :

a) que l'Angleterre qui est aussi une Société capitaliste a su, dans une large mesure, faire face pacifiquement aux problèmes de la décolonisation qui se sont présentés à des gouvernements conservateurs.

b) Que sous le régime actuel, avec ses réticences et ses maladresses, et sans doute du fait de l'absence d'une véritable politique, 14 pays ex-coloniaux ont accédé à l'indépendance.

c) Que parmi les responsables de l'échec de la décolonisation sous la IV<sup>e</sup> République, une place de choix doit être réservée au Parti Socialiste S.F.I.O.

3° « Tout en reconnaissant que « la prise de conscience de cette « crise fondamentale du capitalisme ne s'est pas encore effectuée, ce rapport assigne au parti deux tâches :  
« — persuader les travailleurs « de l'essoufflement du capitalisme ;  
« — et animer la volonté révolutionnaire des socialistes authentiques. »

Il faut franchement se demander si ces deux thèmes sont sérieux.

A. — L'ESOUFFLEMENT DU CAPITALISME.

Alors que le capitalisme soutenu par le pouvoir atteint la plupart de ses objectifs (taux d'expansion économique : 5,5 % environ en 1960 grâce à une situation agricole exceptionnelle, équilibre de la balance des comptes, situation financière saine, trésorerie à l'aise), il est difficile de faire la preuve auprès de l'opinion de l'essoufflement du capitalisme sans une analyse sérieuse de ses mécanismes actuels.

Pierre Berezogovoy (Seine-et-Oise), Roger Charney (Paris), Richard Dartigues (Seine-et-Oise), René Girard (Seine-Banlieue), Pierre Bassan (Seine-Banlieue), Brigitte Gros (Paris), Jacques Gondre (Seine-et-Oise), Léon Hovnanian (Seine-et-Oise), Pierre Lebrun (Paris) Jacques Nantet (Paris), Pierre Serandour (Côte-du-Nord), Toublan (Paris).

B. — QUANT A LA VOLONTE REVOLUTIONNAIRE DES SOCIALISTES AUTHENTIQUES.

On peut aussi se demander quelle est la force attractive de ce thème dans le monde ouvrier. Celui-ci souffre, certes, de l'insuffisance de ses salaires, de l'insuffisance de ses logements, des atteintes qui ont été portées à son pouvoir d'achat par une politique financière dont il assume les frais, mais on ne peut méconnaître qu'une grande partie de la classe ouvrière n'aspire pas davantage que la bourgeoisie à de grands bouleversements.

C. — CES DEUX THEMES DOIVENT EN OUTRE ETRE EXAMINES PAR RAPPORT A L'ATTITUDE DES SYNDICATS.

Le P.S.U., en effet, s'est posé pour règle de travailler en liaison permanente avec les centrales syndicales et d'œuvrer à l'unité syndicale. N'y a-t-il donc pas une certaine contradiction entre ces deux thèmes qui sont donnés comme des mots d'ordre et l'attitude générale des forces syndicales avec lesquelles nous entendons coopérer étroitement ? Ne méconnaissions pas la lente remontée de l'influence syndicale dans le monde du travail et le refus du monde syndical de s'intégrer à toute action uniquement politique ; ne méconnaissions pas l'influence croissante de la C.F.T.C., de la F.E.N., des jeunes paysans et de la minorité au sein de la C.G.T., et l'attitude très réservée de la majorité de F.O. ; ne rebutons pas enfin l'U.N.E.F. dont la prise de conscience politique est certainement un des facteurs essentiels de nos espoirs.

Ces considérations exigent du Parti qu'il ne se conduise pas comme une secte irresponsable, mais offre, sur des objectifs concrets, des perspectives de large accord.

4° Avec courage, Edouard Depreux pose la candidature du P.S.U. comme alternative du régime pour construire le socialisme avec le P.C., la S.F.I.O. et les forces syndicales.

Le courage est souvent payant ; il est indispensable dans une situation révolutionnaire. Mais notre action doit aussi tenir compte de toutes les hypothèses qui n'auraient pas un caractère révolutionnaire. Elle doit donc tenir compte de la force réelle du P.C. par rapport aux autres éléments faibles, divisés et désabusés de la plus grande partie des forces de gauche.

Nous avons déjà brossé plus haut le tableau rapide des forces syndicales ; il faut aussi, si l'on veut mesurer le rapport des forces réelles pour dégager un programme d'action à proposer au congrès du P.S.U. de mars prochain, regarder la S.F.I.O. telle qu'elle est actuellement.

Si nous reprochons à ce rapport d'avoir analysé trop superficiellement le problème français contemporain et d'en avoir des vues trop étroites, nous n'en avons pas pour autant une conception négative de l'avenir du P.S.U.

Nous avons critiqué l'affirmation que le capitalisme manifestait des signes d'essoufflement, mais nous savons bien qu'il est incapable de faire face aux grands problèmes du monde moderne. Ces problèmes posés par une démographie croissante : logements, emplois à créer, etc., par une agriculture dont les structures demeurent rétrogrades, par l'aspiration légitime de tous au mieux-être et par un droit égal de tous à l'enseignement, par le devoir de solidarité envers les peuples insuffisamment développés, ne peuvent, en effet, être résolus que par des solutions socialistes.

Et ce n'est pas seulement la classe ouvrière qui en a conscience dans son souci constant de justice sociale : aujourd'hui, une grande partie de l'université, du monde de la recherche, des responsables à tous les degrés de l'application des techniques et des programmes, aspirent à une planification coordonnée et réfléchie des efforts, à la place de la dispersion et du désordre dont ils constatent l'inefficacité.

Le P.S.U. a la mission de répondre à cet appel. Il n'y parviendra qu'en constituant un grand parti, avec un état d'esprit largement ouvert à toutes ces aspirations et une constante discipline adaptée aux réalités.

# Le procès des Barricades :

## La Casbah envahit le Prétoire

DANS la salle, les visages sont las; le tribunal s'ennuie; dans leur box les accusés qui, depuis plusieurs mois ont eu le temps de prendre des habitudes sommeillent vaguement.

C'est le procès des barricades, avant-dernière période. Tout à l'heure, le général Gardon va se lever et commencer son réquisitoire. Il suffira de fermer les yeux, de se boucher les oreilles, pour se souvenir d'autres réquisitoires prononcés par le même homme : Oradour au lendemain de la Libération; les « fuites » sous Mollet; décidément, la voix du général Gardon scande les grandes étapes de notre après-guerre.

Il sera d'ailleurs modéré : la mort pour Ortiz — qui s'en moque bien — les travaux forcés pour Méningaud — qui s'en moque autant — des peines légères pour quelques autres, et l'acquiescement en fait pour Arnould et les gens de son espèce. Demain, les plaidoiries commenceront; des flots de paroles viendront masquer les événements du 24 janvier; on parlera d'Algérie française, de patriotisme, de provocation du pouvoir. La fin du procès ressemblera à son commencement. Décidément, dans la France de 1960-61, on ne prend plus les barricades d'assaut; on les fait démonter sans fracas par les services du nettoyage.

### Les trois phases du procès

Peut-être n'est-il pas inutile de jeter un coup d'œil sur cet étrange procès des barricades. On peut dans l'ensemble distinguer trois moments dans cette longue suite d'interrogatoires et de discours.

Les deux premières semaines sont une comédie; le président procède à l'appel des accusés et leur donne la parole pour dire qui ils sont. Une espèce de jeu radiophonique : « M. X..., qui êtes-vous? ».

A cette question, une seule réponse : des héros. Les journalistes étrangers n'en sont pas encore revenus. Mais il est impossible de s'y tromper. Les hommes qui le 24 janvier se sont dressés dans les rues d'Alger pour sauver l'Algérie française ne poursuivaient aucun but hostile au gouvernement et voulaient simplement attirer l'attention des Français sur l'unanimité des sentiments des Français d'Algérie. Ils n'avaient rien prévu, rien organisé; la manifestation est partie toute seule; d'ailleurs leurs organisations n'avaient pas d'argent — « ni même de ronéo ». Les tracts qui étaient distribués par centaines de milliers dans les rues d'Alger ont été rédigés par des gens qui ne sont pas là et dont les accusés n'ont pas les noms. D'ailleurs, c'était l'hiver et deux accusés au moins avaient la grippe. Ceci étant, aucun des hommes serrés dans le box ne renie leurs sentiments favorables à l'Algérie française et tous ont pleine confiance dans le Tribunal militaire qui va les juger parce qu'entre eux et les militaires, il n'y a jamais eu la moindre difficulté.

Cet étrange climat prend fin avec l'arrivée des témoins. C'est la deuxième partie du procès. Elle va être essentiellement politique. Un grand nombre de témoins n'ont, bien entendu, été témoins de rien. Ce sont les hommes qui viennent affirmer leurs positions politiques et bénir les accusés. André Morice, Georges Bidault par exemple n'ont rien appris

au tribunal. Celui-ci connaissait les opinions de ces distingués leaders politiques.

Mais en fait, il y a une logique dans l'attitude des accusés, le ton des avocats, les paroles des témoins de la défense. Ils ne défendent pas; ils accusent. Pour eux, l'accusé n'est pas dans la salle, il est à l'Elysée. C'est l'homme qui est venu au pouvoir grâce à eux, qui a affirmé les avoir compris et qui va, nul n'en doute dans la salle du tribunal, faire demain la politique qu'il s'était engagé à proscrire. C'est lui qui domine toute cette partie du procès; il est haï, plus qu'un adversaire officiel. Mendès-France est bon à pendre; mais c'est là un fait connu, acquis une fois pour toutes. De Gaulle devrait être lapidé, car lui a fait pire, il a trompé tout le monde.

C'est une indication; ce n'est pas encore une révélation. Le spectacle du procès des barricades commence réellement avec l'audition des militaires. On les attendait depuis longtemps. Depuis qu'on parle d'eux, chacun était content de les voir enfin.

Ils n'ont pas déçu. Ils ont démontré ce que l'on pressentait; que la guerre d'Algérie d'abord avait jeté le corps militaire dans un abîme de perplexité; que quelques-uns ensuite avaient perdu la raison; que d'autres vacillaient sur leurs bases; que quelques-uns enfin restaient calmes et parfaitement sereins au sein de cette tourmente.

Dans la première catégorie, il faut classer le colonel Broizat. Pour lui, les choses sont claires. Il annonce la couleur dès le début et ne reculera pas d'un pouce dans toute la suite de sa déposition : « Nos dirigeants ont été incapables de gagner la guerre d'Indochine pendant que la population restait indifférente et que la presse nous accusait de mener une sale guerre. Cela nous a menés à la défaite, non de Dien Bien Phu, mais de Genève. Nous avons décidé alors que nous ne trahirions plus. » A partir de là, il s'explique : « Le résultat de la bataille d'Alger a été à 90 % de vraie justice, même si les parachutistes ont commis 80 % d'excès. » Inutile de développer. Avec Broizat, on est au fond du problème politique qu'une partie des cadres militaires a posé à la nation.

Dans la deuxième catégorie, voilà Massu, toujours drôle. Lui se tient à mi-chemin entre l'officier traditionnel et le colonel Broizat. « Il a fait de la politique, bien sûr. Comme si on pouvait ne pas en faire! ». Il fait de la guerre psychologique, se met d'accord avec Ortiz, dit carrément ce qu'il pense aux journalistes. C'est un rude soldat qui a fait ce qu'il a pu, qui croit à l'Algérie française, mais n'est pas totalement dupe de toute cette comédie. En tout cas, lui aussi défend les accusés.

Troisième officier, le colonel Debrosse. Celui-là n'ira pas par quatre chemins. Devant lui, la défense bafouillera et battra en retraite. Debrosse était chargé du maintien de l'ordre. Il faisait son métier. Comme il était impossible de dégager les barricades, il part avec ses hommes. Sur sa tête, les projectiles pleuvent; il continue à avancer. Quand la fusillade éclate « il n'en croit pas ses oreilles. A ce moment, l'éclairage des lampadaires s'est allumé, nous découvrant brutalement à ceux qui nous tiraient dessus des immeubles, eux plongés dans l'ombre. Je pense que des milliers de coups de feu ont été ainsi tirés. Des hommes s'approchaient des fenêtres, lâchaient des coups de feu, se retiraient, laissant la

place à d'autres pour revenir ensuite et recommencer. Le fusil-mitrailleur était là aussi, installé sur le balcon, je l'ai parfaitement vu. J'étais à moins de dix mètres de lui. »

Contre cette déposition, rien de décisif ne sera dit durant toute la suite du procès. Le colonel Godard après le capitaine de La Bourdonnaye essaiera bien d'affirmer que la gendarmerie avait mis en batterie trois fusils-mitrailleurs et que l'un au moins avait été vu en train de tirer. Mais cette déposition



Le général Gardon : une incroyable mansuétude. (Keystone)

restera de toute manière étrange, le colonel Godard, dans sa première déposition ayant oublié cet incident qui avait dû lui paraître minime. L'impression générale est que cette déposition venait à point pour augmenter la confusion du procès.

C'est que la troisième partie du procès a commencé; on est sorti de l'éloge des héros, de la défense de l'Algérie française, du patriotisme et de la mise en accusation du général de Gaulle. Insensiblement, malgré la défense et les militaires, on en est venu au point capital : dans la nuit d'Alger, le 24 janvier à 18 heures, des Français ouvraient le feu sur des troupes françaises qui depuis cinq ans assuraient leur protection.

### A Alger : des drapeaux qui ne sont pas tricolores

C'est que ce procès ne s'est pas déroulé hors du temps durant la première partie, à Paris c'est l'hésitation, la période confuse de novembre. Le gouvernement français n'a plus d'objectif et les grondements de l'O.N.U. pèsent sur ses décisions. Puis c'est l'annonce du référendum et les accusés des barricades haussent encore le ton. Ils sont les maîtres du jeu. De leur box, ils gouvernent Alger. De Gaulle part, les manifestations commencent; le soulèvement ultime se prépare, Lagailarde et ses compagnons quittent le procès et passent en Espagne. Tout est prêt pour la bataille finale.

Soudain, le décor change; des cris montent de la banlieue d'Alger dans une langue qui n'est pas le français; des drapeaux apparaissent qui ne sont pas tricolores. Lagailarde à Madrid hésite; ce n'est plus lui qui mène le jeu, mais les Musulmans de la Casbah; les manifestants européens rentrent chez eux terrorisés, priant Dieu que ces soldats et ces gendarmes qu'ils bombardaient de boulets la veille, tiennent le choc contre ces endormis d'un siècle qui faisaient brusquement l'apprentissage de la liberté.

La Casbah déferle sur le prétoire; et soudain la salle du Palais de Justice n'a plus aucune importance. Les mots qui la veille étonnaient, paraissent soudain dérisoires. Il ne reste plus que quelques agités que la roue du temps écrase et dont les bavardages importent peu.

N'empêche. Le général Gardon a fait preuve d'une incroyable mansuétude. Et son successeur l'avocat général Mongin l'a suivi dans cette voie : vingt ans pour Lagailarde. Le compte n'y est pas. Le procès de ce Monsieur reste à faire. M. Lagailarde devra bien un jour ou l'autre rendre des comptes. Avec la meilleure volonté du monde, il ressemble tout de même fort à ce qu'on appelle d'ordinaire un assassin.

G. SUFFERT.

## La Convention de Genève doit être appliquée aux Combattants Algériens

LA Cour de Cassation a rendu le 2 Février dernier, un arrêt qui mérite de retenir l'attention.

Un algérien, BENAIS, avait été pris les armes à la main, comme un combattant régulier, sans avoir commis de crime ou délit de droit commun. Il n'en avait pas moins été poursuivi pour « tentative de meurtre et participation avec exercice de commandement à une bande armée en vue de troubler l'Etat ».

Devant le Tribunal militaire, ses avocats avaient revendiqué l'application de la Convention de Genève. Néanmoins le Tribunal Permanent des Forces Armées de la Région Est-Algéroise l'avait condamné à 10 ans de réclusion, le 21 Octobre 1960.

### La Cour de Cassation a cassé ce jugement

On connaît la manière « enveloppée » et le style froidement juridique dont sont rédigés les arrêts de Cassation. On n'en remarquera que mieux la motivation retenue à cette occasion :

... « Attendu que BENAIS était poursuivi pour avoir appartenu en qualité de capitaine chef à une formation rebelle, et pour avoir fait le coup de feu au cours d'un engagement

entre cette formation et les troupes régulières.

« Attendu qu'au cours des débats la défense a déposé des conclusions par lesquelles il était prétendu qu'une Convention Internationale aurait dû faire obstacle à ces poursuites.

« Attendu que la réponse du Tribunal militaire à ces conclusions ne permet pas à la Cour de Cassation de vérifier si ladite Convention était étrangère aux faits de la cause, ou s'il avait lieu d'en demander au Gouvernement l'interprétation officielle... »

Ainsi, loin d'écarter d'office l'application de la Convention de Genève en l'occurrence (ce qui revient à dénier la qualité de combattant régulier aux intéressés), la Cour fait grief au Tribunal militaire de ne pas s'être expliqué sur ce point de manière à lui permettre d'exercer son contrôle. C'est la première fois que la Cour s'avance ainsi dans la voie de l'admission de la belligérance.

Normalement en vertu de cette décision, il faudra, si les Tribunaux militaires écartent l'application de la Convention de Genève dans un pareil cas, qu'ils donnent de leur jugement des motifs explicites, et qu'ils démontrent qu'elle est effectivement « étrangère aux faits de la cause » s'ils veulent éviter la censure de la Cour de Cassation.